VOLUME VII. NUMERO 22

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 7 MARS, 1912. FONDE EN 1905.

EN FAVEUR DU PARLER FRANCAIS

QUE TOUTES LES PERSONNES DE LANGUE FRANCAISE D'EDMONTON ET DES ENVIRONS SE DONNENT RENDEZ-VOUS A LA SALLE DE L'ECOLE SEPAREE, DIMANCHE, LE 10 MARS, A TROIS HEURES DE L'APRES-MIDI.

Nous rappelons que le Comité Organisateur, pour la participation de la population de langue française d'Alberta au Congrès de Québec, convoque tous ceux qui s'intéressent au Parler Français, à une assemblée générale qui aura lieu le dimanche, 10 mars, à trois heures de l'après-midi, à la salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue.

Le but de cette assemblée est de démontrer la nécessité de la participation du groupe français d'Alberta au Congrès de Québec et de jeter les bases d'une Convention provinciale à laquelle tous les colons de langue française d'Alberta seront invités à assister ou à se faire représenter.

Le Comité Organisateur est désireux de faire un succès complet de l'oeuvre qu'il a entreprise et dans ce but il fait appel à la collaboration dévouée de tous nos compatriotes.

D'importantes mesures seront discutées dimanche prochain; les membres du Comité espèrent que pas une personne de langue française d'Edmonton se croira dispensée d'assister à cette première assemblée générale.

Un appel à la population française d'Alberta sera prochainement rédigé pour l'inviter à s'organiser en vue de prendre part à la prochaine convention provinciale.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un compte-rendu détaillé de la réunion du 10 mars.

UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

LE R. P. A. G. MORICE, O.M.I.

Chargé de cours à l'Université de Saskatchewan, le R. P. Morice est connu universellement dans le monde savant. — Quelques notes sur sa vie.

La ville Universitaire de Saskatchewan, Saskatoon, compte actuellement au nombre de ses habitants l'un des savants les plus distingués du Canada en la personne du Révérend-Père A. G. Morice, O.M.I., venu pour donner une série de conférences à l'Université.

Le R. P. Morice est membre correspondant de nombreuses sociétés savantes de France, de Belgique, d'Angleterre et d'Amérique et à maintes reprises il a été honoré de distinctions honorifiques par ces associations.

Le distingué missionnaire a passé plus de vingt années parmi les indigènes de la Colombie Britannique du Nord et il a publié sur cette province et les tribus qui l'habitent des travaux d'une très haute valeur scientifique et historique.

Nous citerons tout particulièrement une histoire générale de la Colombie Britannique.

Cet ouvrage a eu plusieurs éditions et il a été adopté comme classique par de nombreux collèges et universités en Amérique. Lorsque l'Université de Saskatchewan l'adopta le degré de Bachelier-ès-Arts fut conféré à son auteur.

Il est question au Sénat de la même Université de conférer le degré de Maître-ès-Arts au R. P. Morice, cette année.

Le R. P. Morice est lauréat de la Société de Géographie de Paris; cette savante société, lui ayant attribué diverses distinstions honorifiques, entre autres une médaille d'argent, pour une carte du nord d'Amérique, dressée par ses soins. Le gouvernement de Colombie Britannique a adopté officiellement la carte de cette province dressée par les soins du distingué missionnaire.

Le R. P. Morice a publié, dans une maison d'édition de Paris, un livre de voyage qui a obtenu un très grand succès, mais son oeuvre la plus connue est sans doute son histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, ouvrage en trois volumes, dont la préparation a demandé à l'auteur de longues recherches et un labeur de plusieurs années. Le R. P. Morice travaille actuellement à une édition française de cet important ouvrage.

Le R. P. A. G. Morice est né en France; il vint en Colombie Britannique vers 1880, empruntant la route de New York, San Francisco et Victoria. Il se rendit tout d'abord au Lac Stewart, où il s'occupa de l'évangélisation des indiens Athabascan; ceux-ci sont actuellement les indigènes les plus civilisés de Colombie et les plus fermement attachés à la religion catholique.

Pendant son séjour sur les bords du Lac Stewart, le R. P. Morice établit une imprimerie primitive pour publier un journal mensuel et des catéchismes en langue indienne; mais pour ce faire le missionnaire dut tout d'abord inventer une écriture susceptible de fixer sur le papier les sons des divers dialectes de la région.

Cette écriture était si simple et en même temps si pratique que le missionnaire put, par ce moyen, apprendre à lire à tous les indiens de la région.

Le R. P. Morice est une autorité en linguistique indienne et ce fait a été publiquement reconnu par le Congrès International des Américanistes tenu l'an dernier à Vienne, Autriche.

Le Congrès tenant à entendre le R. P. Morice parler des dialectes indiens, lui paya le voyage aller et retour de Winnipeg à Vienne.

La même offre lui a été faite, cette année, pour assister au prochain Congrès.

Dans l'incendie de l'imprimerie de Duck Lake, qui eut lieu, il y a plusieurs mois, le R. P. Morice perdit plusieurs milliers de volumes dont quelques-uns avaient une valeur inestimable; parmi les ouvrages anéantis était un dictionnaire général des langues indiennes, manuscrit dont la préparation avait coûté 20 ans de travail au R. P. Morice.

Au dire de savants connus ce dictionnaire devait rendre le distingué missionnaire universellement célèbre dans les milieux américanistes.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

VERMILION, Alta.

(De notre correspondant particulier).

Notre ville est de l'avis unanime, appelée à se développer considérablement dans un avenir prochain.

L'une des plus récentes preuves de ce fait consiste dans la venue à Vermilion de M. J. C. Hanson, de Winnipeg, chargé par un groupe de financiers d'acheter des terrains dans différentes villes du C. N. R., telles que Battleford, Saskatoon, Humbolt, etc.

La transaction effectuée à Vermilion pour le compte de ce syndicat se monte à plus de $30,000 et comprend différents lots situés entre la rue Main et la voie ferrée.

D'autre part la Vermilion Realty Co. a cédé 14 lots, situés près de l'école Alexandra, à la Cie Alberta Town Site, Ltd, pour la somme de $29,000.

Ces transactions ne seront pas sans provoquer une hausse importante sur les terrains libres qui sont encore nombreux en ville. On nous dit à ce propos qu'un homme d'affaires de Vermilion a offert $1,500 pour deux lots ayant été payés $500 il y a moins d'un an. Le propriétaire a refusé ce marché.

En ce qui concerne les nouvelles lignes de chemins de fer on signale de partout la reprise des travaux préliminaires.

Les arpenteurs sont fort occupés actuellement pour délimiter le tracé de la ligne de Vermilion à Bruderheim. Cette ligne passerait, dit-on, à 7 milles au nord de Claysmore, jusqu'aux environs de Mannville et remonterait ensuite vers la rivière Saskatchewan.

On nous déclare que la ligne venant de Medicine Hat serait commencée prochainement dans le sud pour atteindre cet automne, Wainwright, mais rien n'est encore officiel à ce sujet.

ST-PAUL DES METIS, Alta.

(De notre correspondant particulier).

Nous avons du temps froid depuis quelques jours; ce changement de température est fort bien vu par nos cultivateurs, car il contribue fortement à améliorer les chemins de traîneaux.

Il y a en effet encore beaucoup de charrois à faire, notamment en ce qui concerne le bois de construction provenant des scieries de MM. Garneau, Brunelle et Baril, et le besoin de bons chemins d'hiver se faisait sentir depuis de longues semaines.

On prépare du bois de construction en grandes quantités en prévision des bâtisses importantes qui seront édifiées au village cette année.

M. Garneau vient de faire construire un grand atelier pour la fabrication des portes et des chassis; il s'est procuré les machines les plus modernes pour préparer le bois nécessaire pour l'achèvement intérieur des maisons. M. Garneau promet de donner satisfaction à tous.

Ceux qui ont besoin de matériaux de construction peuvent s'adresser à lui ou à M. Oscar Savard.

MM. Hopkins et Elzéar Poitras font diviser un quart de section, situé dans les limites du village, en lots de ville. Ces lots seront mis sur le marché dans un mois.

Très peu de lots demeurent actuellement à vendre à St-Paul à part ceux de la Corporation épiscopale, situés du côté nord de la rue principale qui n'ont pas encore été mis sur le marché.

Sous peu les RR. PP. Oblats feront également diviser une centaine d'acres tout à fait dans le centre de St-Paul. A l'heure présente les lots valent de $150 à $500 dans une étendue d'un mille carré.

MM. Poisson et Benoit ont vendu leur salle de billards et leur boutique de barbier à M. Georges Deslauriers, commis au Magasin de la St-Paul Mercantile.

Nous n'avons aucun doute que M. Deslauriers continuera les bonnes affaires de ses prédécesseurs.

Deux capitalistes américains ont passé quelques jours ici et sont en pourparlers pour faire d'importants placements.

MM. F.-X. Nault et Jos. Delorme, tous deux de St-Paul, vont construire un moulin à farine. Ils ont déjà commencé l'érection des bâtiments.

Il va sans dire que c'est là une aubaine inespérée pour le village et les cultivateurs de la région.

M. Ambroise Gray, de Brosseau vient d'être nommé inspecteur de Homesteads en remplacement de M. Jack Green qui a été remercié de ses services par le gouvernement. Il n'y a aucun doute que cette nomination sera vue avec faveur par tout le monde, car M. Gray est l'un de ceux les plus qualifiés pour remplir ces délicates fonctions. Nous lui offrons nos meilleures félicitations et souhaitons qu'il saura donner satisfaction à tous.

M. Phil. Ouellette, venant de Province de Québec, est de retour parmi nous. M. Ouellette, cette fois, n'est pas revenu seul. Il ramène avec lui une charmante compagne.

Nous souhaitons le plus grand bonheur possible à M. et Mme Ouellette. Comme pionnier du nord, notre ami a dû endurer plus que tout autre les misères de la vie de "Bachelor", sa situation actuelle lui paraîtra d'autant plus douce et agréable.

LES DELEGUES DE SASKATCHEWAN AU CONGRES DE QUEBEC.

Duck Lake, 4. — Voici les noms des délégués, au Congrès du Parler Français de Québec, qui ont été nommés à la récente convention provinciale: Mgr Mathieu, Mgr Charlebois, le R. P. Lacoste, l'hon. M. Turgeon, le R. P. Delmas, l'abbé Maillard, l'abbé Myre, le R. P. Sauney, l'abbé Bérubé, M. Beauchamp, le R. P. Auclair, M. Louis Schmidt, M. Quesnel et M. Amédée Cléroux.

LA LOI DE LA MARINE SERAIT ANNULEE

L'Hon. Borden céderait aux sollicitations des Nationalistes et soumettrait la question de la Marine au peuple.

(De notre correspondant particulier).

Ottawa, 5. —La loi de la Marine canadienne, oeuvre du gouvernement Laurier, sera annulée par le gouvernement actuel. L'hon. R. L. Borden soumettra prochainement une nouvelle politique à ce sujet à la Chambre et le peuple sera appelé à se prononcer directement sur la question.

Cette information résulte de la déclaration faite par le premier ministre en réponse à une interpellation de M. A. A. Mondou, député de Yamaska.

L'interpellation de M. Mondou était rédigée sous la forme suivante:

Le gouvernement annulera-t-il la loi de la Marine et si oui, quelle sera la nouvelle politique? Cette politique sera-t-elle soumise au peuple pour être ratifiée avant le vote des Chambres?

Le premier ministre s'est prononcé affirmativement sur ces 3 questions.

On déclare que le Sénat s'opposera au rappel de la loi de la Marine.

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

Ce qu'en dit l'un des membres les plus influents de la Colonie française de Montréal de retour d'un voyage à Paris.

(De notre correspondant particulier).

Montréal, 4. — M. J. R. Genin, importateur et représentant au Canada de la Compagnie générale transatlantique, de retour d'Europe, a bien voulu se prêter à l'interview sollicitée par un de nos confrères. Disons de suite que M. Genin s'est déclaré enchanté de son voyage, qui ne sera pas sans avantages pour notre pays.

Interrogé quant aux projets de la compagnie, dont il est le représentant ici, M. Genin nous a déclaré:

"Durant mon voyage en France et particulièrement à Paris, je me suis enquis auprès de M. J. Charles Roux, président, et M. J. Dal Piaz, directeur de la Compagnie générale transatlantique, et ces messieurs m'ont assuré que le Canada n'était pas oublié par la compagnie. Le printemps prochain, deux bateaux, le "Caroline" et le "Floride", feront le service mensuellement entre le Havre et Québec; ces bateaux sont d'une accommodation parfaite pour le transport des émigrants, des passagers de deuxième et de troisième classe, et pour le transport du fret. La traversée sera de dix jours. Malheureusement, comme il est impossible, maintenant, de trouver suffisamment de fret à Québec, pour le chargement du retour, nos bateaux devront aller charger à New York, avant de retourner au Havre. Ces dispositions toutefois, ne sont que temporaires, car, ainsi que me le disaient MM. Roulx et Dal Piaz, nous commençons modestement et nous prenons nos dispositions pour que la ligne vive. Soyez assuré d'une chose, cette ligne vivra et nous ne l'abandonnerons pas. Dans un an, s'il le faut, nous aurons de nouveaux paquebots, et nous établirons une ligne directe entre le Canada et la France, aller et retour, avec terminus à Montréal; ce service sera bi-mensuel.

"La compagnie s'intéresse beaucoup aux choses du Canada et fera tout son possible pour le développement du commerce entre les deux pays.

"Durant mon séjour à Paris, j'ai eu l'occasion de rendre visite à M. Philippe Roy, notre nouveau haut-commissaire à Paris, et j'ai été frappé du grand nombre de capitalistes financiers et industriels français qui s'adressent au Commissariat pour obtenir des détails sur le Canada.

"On cherche à se renseigner de toute façon sur notre pays. M. Roy reçoit ces messieurs avec toute la bonne grâce qu'on lui connaît et leur donne tous les renseignements que ses vastes connaissances des gens et des choses du Canada, lui permettent de leur donner; il n'invite à venir au Canada que les gens susceptibles d'y réussir. Je crois que notre haut-commissaire rendra des services signalés à notre pays.

"J'ai vu également, plusieurs fois, M. Geo. Cochery, ancien ministre des finances, et maintenant président de la commission du budget. M. Cochery connaît admirablement bien notre pays, qu'il a déjà visité et qu'il se propose de revoir dans le cours de l'année M. Cochery a daigné contribuer aux fonds de l'Union Nationale Française à Montréal, pour une somme de 30,000 francs.

"J'ai aussi été reçu par notre nouveau consul-général, M. Charles-Eudes Bonnin, premier secrétaire d'ambassade et tout récemment nommé consul général au Canada. C'est un homme charmant relativement jeune et ayant de très profondes connaissances sur les questions économiques et financières. Je crois que nous aurons en lui un consul qui contribuera puissamment aux échanges commerciaux et aux bonnes relations entre les deux pays."

Nous abordons discrètement la question politique, mais M. Genin se défend d'en parler: "cependant je puis vous déclarer, dit-il, que le peuple français semble très satisfait du nouveau ministère et parait attendre les événements qui pourraient surgir, avec un calme parfait."

M. Genin nous déclare, avant que nous le quittions, en le remerciant de son amabilité, que jamais on n'a tant parlé du Canada, en France. Partout, aussi bien dans les villes que dans la province, on recherche les valeurs canadiennes, et d'ici à quelques années, on peut s'attendre à ce que le capital français fasse sa part, pour le développement de notre pays."

L'aviateur français Tabuteau a brisé tous les records de vitesse du monde en faisant en aéroplane 155 milles en 2 h. 7 minutes.

Sir Wilfrid Laurier vient de déclarer que tant que sa santé le permettra il demeurera chef de l'opposition au parlement.

NOUVELLES USINES.

La construction des usines du Pacifique Canadien à Calgary est commencée.

(De notre correspondant particulier).

Calgary, 6. — La construction des usines du Pacifique Canadien est commencée depuis aujourd'hui. Douze milles de voie ferrée ont été posés avant de commencer le travail. Le matériel rendu sur les lieux est immense. Des wagons complets de bois de charpente venant de la Colombie Anglaise arriveront sous peu à Calgary.

LES MEDECINS FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Les docteurs Gravel et Godin n'auraient pu passer les examens médicaux en français. —Un incident au parlement.

(De notre correspondant particulier).

Régina, 6. — On ... sition à la Législature de la Saskatchewan engage ... se bataille contre un bill privé qui prétend faire deux docteurs par acte législatif et dont la troisième lecture doit venir prochainement sur l'ordre du jour. Les deux médecins en cause sont le Dr. Arsène Godin, de Willow Bunch, et le Dr J. H. A. Gravel, de Notre-Dame. Il fut un temps, dans les territoires du Nord-Ouest, où des mesures du même ordre passaient inaperçues, mais aujourd'hui que les personnes qualifiées pour la pratique de la médecine sont moins rares, elles provoquent de l'hostilité.

La seconde lecture n'a été adoptée qu'avec l'entente que la question serait pleinement débattue à la troisième. Personne ne nie que le Dr Godin a fait un travail précieux à Willow Bunch, et que le Dr Gravel possède une éducation universitaire, mais le fait reste que l'examen médical de Saskatchewan leur est ouvert. L'affaire est prise à coeur par le Conseil médical provincial qui voit dans les efforts de quelques-uns pour obtenir leurs degrés sans examen, quelque chose de pernicieux et de préjudiciable autant au bien public qu'à son propre prestige.

On déclare que les docteurs Godin et Gravel auraient été amenés à s'adresser à la Législature pour obtenir leur diplôme devant le refus des examinateurs nommés par le conseil médical de la province de les admettre à subir les examens sous prétexte qu'ils ne pouvaient les interroger en français et qu'il n'y avait pas d'interprète.

Le docteur Godin a fondé le seul hôpital qu'il y ait dans toute la région au sud-est de Moose-Jaw. Il y a quelque temps il était condamné sur la plainte du Collège des Médecins et Chirurgiens, à payer une amende de $150 pour avoir pratiqué la médecine sans licence.

Une version tendrait à faire croire d'autre part que les examinateurs sont parfaitement disposés à faire subir en français les examens médicaux à ces médecins.

La discussion sur le bill sera évidemment fort intéressante.

Nouvelles de partout

DE NOUVEAUX DEPUTES EN SASKATCHEWAN.

(De notre correspondant particulier).

Régina, 6. — Après la redistribution des sièges, il y aura un total de 54 députés en Saskatchewan, soit 13 de plus que dans la Chambre actuelle.

Le bill de redistribution a été présenté aujourd'hui à la Chambre.

L'augmentation de députés intéresse surtout le nord et l'ouest de la province, dont la population s'est accrue considérablement au cours de ces dernières années.

UN WAGON DU C.N.R. TOMBE EN BAS D'UN PONT

(De notre correspondant particulier).

Saskatoon, 5. — Hier soir, à six heures, le wagon Pullman de l'express du C. N. R., allant d'Edmonton à Winnipeg, est tombé dans la rivière gelée d'une hauteur de plus de cinquante pieds.

A un aiguillage le train arrière du wagon quitta la voie; personne ne s'aperçut alors de l'accident, mais en arrivant sur le pont, toutes les traverses cassèrent sous le poids énorme du wagon déraillé; avant que l'alarme ait pû être donnée au mécanicien le wagon fut précipité dans la rivière gelée.

Les voyageurs occupant les autres wagons et les employés du train organisèrent les secours. On sortit par les fenêtres les occupants du Pullman dont plusieurs étaient gravement blessés.

Les voyageurs blessés sont au nombre de douze; on redoute fort une issue fatale pour deux d'entre eux.

LA CONVENTION DE LANGUE FRANCAISE DE SASKATCHEWAN

Plusieurs milliers de Canadiens-français sont représentés à Duck Lake — Les travaux de la Convention. —Discours de NN. SS. Charlebois et Mathieu.

Duck Lake, Sas., 29. —La Convention Nationale des Canadiens-français de la Saskatchewan qui s'est ouverte ici, hier, est certainement l'une des plus importantes manifestations qui aient été provoquée en dehors de la province de Québec par l'appel du Bon Parler Français de Québec. De tous les coins de la province, des colonies françaises ont envoyé des adhésions au nombre de plus de deux mille, tandis que certains délégués ont montré un zèle presque incroyable pour franchir les distances énormes qui les séparaient du lieu de réunion.

De se savoir unis, si nombreux dans un même vouloir, les catholiques de langue française de la Saskatchewan constatent qu'ils sont bien chez eux.

C'est afin de pouvoir participer activement à la fédération de tous les groupes français d'Amérique qu'elle se propose d'organiser toutes ses forces chez elle par la création d'un bureau permanent, avec points d'appui et ramifications dans tous les centres français les plus importants.

La série des fêtes s'est ouverte par une grande réception officielle aux délégués, mardi soir. Mgr. O. E. Mathieu, le nouvel évêque de Régina, le Rév. Père H. Lacoste, O.M.I, V.G. de Prince Albert, Mgr Charlebois, le vicaire apostolique de Keewatin et une foule de notables étaient présents.

Duck Lake est le lac au Canard de la rébellion de 1885, à quelques milles de Batoche. La population se compose encore en grande partie des mêmes familles de Métis qui prirent part à ces sanglants événements. C'est dire que la réception offrait un aspect tout particulier.

Hier matin il y a eu messe solennelle puis la convention s'est mise à l'oeuvre.

(De notre correspondant particulier).

Duck Lake, 28. — En dépit du refroidissement de la température et du retard des trains la réception, par les citoyens de Duck Lake des délégués de la Saskatchewan à la Convention de langue française, a obtenu un très grand succès; plus de 500 délégués étaient présents.

La cérémonie religieuse eut lieu à l'église paroissiale superbement décorée de drapeaux français et anglais et de draperies tricolores du plus heureux effet.

Le R.P. Lacoste, vicaire-général du Diocèse, fut le premier orateur à prendre la parole en sa qualité de président du Comité Organisateur. Il remercia de leur zèle en faveur du Bon Parler Français les nombreux délégués présents et il regretta l'absence de Mgr Langevin empêché par des engagements antérieurs, de ne pouvoir apporter le réconfort de sa parole patriotique au Congrès de Saskatchewan.

Mgr Mathieu.

L'événement de la soirée fut le discours admirable prononcé par Mgr Mathieu, le nouvel évêque de Régina.

Mgr Mathieu parla en termes choisis du plaisir éprouvé par lui depuis qu'il habite l'Ouest canadien où l'on rencontre tant de dévouement désintéressés pour le maintien du Parler français. Le Congrès, dit-il, aura a étudier les moyens nécessaires pour sauvegarder dans l'Ouest cette pure merveille, polie pendant de longs siècles, qu'est la langue française. Le maintien de cette langue est le seul moyen de défendre l'intégrité de la nationalité et de la religion des colons français de l'Ouest.

L'usage de la langue française au Canada peut se concilier avec la loyauté due à l'empire; les canadiens d'origine française ont droit aux mêmes privilèges dans l'Ouest qu'en province de Québec. Ils doivent faire connaître leurs revendications sans crainte mais aussi sans arrogance.

Le discours de Mgr Mathieu fut fréquemment applaudi.

Etant donné l'heure tardive, Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, parla brièvement; il dit que le Congrès n'avait aucune tendance politique et qu'il n'était nullement dirigé contre telle ou telle nationalité.

But de la Convention.

Le but de la convention était primitivement d'organiser l'envoi d'une délégation provinciale au Congrès national de Québec; ce n'est que devant l'enthousiasme unanimement manifesté que ce but a été élargi.

Les travaux soumis à la Convention comprennent: L'avenir du français dans l'Ouest; le plan d'organisation; le français au point de vue légal; les moyens pratiques d'obtenir l'enseignement du français dans les écoles; les inspecteurs bilingues; le français dans la vie sociale; groupement et organisation des gens de langue française, etc.

Des délégués sont venus de plus de 300 milles de distance; parmi les localités représentées sont Marcelin, St-Louis, Bellevue, Henribourg, Aldina, Big River, Vonda, Beauchamp, St-Hippolyte, Battleford, Delmas, Saskatoon, etc.

Au nombre des orateurs sont: Rév. Père Lacoste, Louis Schmidt, les abbés Gaire, Gravel, Bérubé, Myre, Lajeunesse, MM. G. Paulin, Legault et Lehouiller.

La question des écoles.

Le matin du 28 février, la question des écoles séparées du Keewatin a été envisagée.

Une motion demandant l'établissement d'un tel système d'écoles dans le Keewatin, devant être annexé au Manitoba, a été adopté par les délégués présents.

Mgr Charlebois exposa la situation actuelle des catholiques au Keewatin et démontra quels sont leurs droits au point de vue légal.

Les travaux continueront aujourd'hui et demain.

Une grande animation règne à Duck Lake qui n'a jamais connu des jours aussi animés depuis les tragiques événements de 1885.

Nous compléterons le compte-rendu de cette convention dans notre prochain numéro.

LES IMMIGRANTS AFFLUENT.

Montréal, 6. — En trois jours il est arrivé plus de 3,000 immigrants à la gare Viger. La plupart sont immédiatement repartis pour l'Ouest. Tous arrivent d'Angleterre et ont l'intention de faire de la culture en Saskatchewan et en Alberta.

LES ITALIENS REMPORTENT UNE BRILLANTE VICTOIRE.

Rome, 5. —Les troupes italiennes viennent de remporter une belle victoire en Tripolitaine. Elles ont vaincu les forces réunies des Turcs et des Arabes au pied du Mont Merghebo. Onze soldats Italiens ont été tués. Les pertes de l'ennemi ont été très lourdes.

Sarah Bernhardt et Réjane viennent de consentir à jouer au théâtre Pathé pour l'impression de films cinématographiques. Ces films seront exhibés dans toutes les parties du monde.

La France, impatiente de la lenteur des pourparlers avec l'Espagne, au sujet du Maroc, nommerait de suite un résident général sans tenir compte des réclamations espagnoles.

LE CENTENAIRE DE LA PAIX.

Albany, 5. — L'approbation d'une somme de $500,000 pour la célébration du centenaire de la paix, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, proposée devant le comité des Finances du Sénat et celui des Chemins et Voies de Communication, a soulevé de vives protestations de la part de M. Alphonse G. Koelble, de New-York, président de la Ligue des Citoyens Allemands des Etats-Unis.

"Parce que M. Andrew Carnegie se sent tellement bien disposé après avoir siroté un verre de cognac, qu'il désire que tous vivent en paix, il n'en résulte pas que les Etats-Unis et l'Etat de New-York en particulier doivent contribuer des fonds pour mener à bonne fin cette entreprise," déclara M. Koehle.

Il prétendait représenter avec M. John Gill et Thomas Roch, les classes ouvrères. Les fêtes que l'on propose ne serviront, disent ces messieurs, qu'à glorifier M. Carnegie, et tendront à provoquer une entente entre l'Angleterre et les Etats-Unis, alors que "il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais de véritable paix entre ces deux pays."

M. Job Hedges, représentant le comité du Centenaire National, a été le principal orateur. Il prétendait qu'il était ridicule de parler de l'inimitié de l'Angleterre envers les Etats-Unis et ajouta que ces fêtes seraient le plus bel exemple de bonne législation tendant à amener la paix universelle. Il ajouta que ce projet avait l'appui du président Taft, et de chefs ouvriers bien connus comme Samuel Gompers et John Mitchell.

Les fêtes dureront plusieurs jours et on propose l'érection des monuments le long de la frontière au Niagara, l'embellissement de la route de New-York à Montréal et la construction d'un pont au coût de $7,000,000 entre Buffalo et Fort Erie.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Avis aux mécaniciens.

Avis public est donné que des examens auront lieu aux endroits ci-dessous mentionnés, par M. David Fraser, Inspecteur des Chaudières, dûment qualifié pour la province d'Alberta.

Strathcona, Hall Orange 2 mars
Edson, Hotel Grand Pacific, 6 "
Stoney Plain, Hotel Bismark, 8 "
Morinville, Hotel Morinville, 11 "
Fort Sask., Hotel Queen, 13 "
Edmonton, Hall Houston, 1 avril, à 9 h. du matin.

dans le but de fournir l'occasion aux mécaniciens et apprentis d'obtenir un diplôme en vertu de la loi des chaudières à vapeur, 1906.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent obtenir des formules de demande peuvent le faire en s'adressant au Département ou au susdit inspecteur, et telle demande devra être judicieusement remplie, attestée et déclarée sincère devant un commissaire ou un juge de Paix avant que l'examen puisse être accordé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre.

Département des Travaux Publics, Edmonton, Alta.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 7

Il marqua la fin du repas. Bientôt après on revint dans les salons où, presque aussitôt, le bal commença. Dès les premières mesures de l'orchestre, Aymeric vint trouver Luce.

—Votre camarade d'enfance, comme vous voulez bien l'appeler, a-t-il le droit de vous demander cette première valse?

Avant de lui répondre, la jeune fille chercha Germain des yeux. Elle vit qu'il invitait mademoiselle Bréchard; alors elle tendit à Aymeric sa main.

—Ce droit vous appartient, lui dit-elle gracieusement.

Le bal continua plein d'entrain. Vers minuit, quelques détonations l'interrompirent. C'étaient les fusées annonçant le feu d'artifice que l'on tirait sur la vaste pelouse séparant le château de l'usine. On se précipita aux fenêtres pour le voir et, dans ce mouvement, Luce se trouva rapprochée de Germain.

—Ah! ah! fit-elle rieuse, je vous attrape enfin!... J'ai un reproche à vous faire.

—Lequel, mademoiselle, répondit-il: apprenez-le-moi bien vite, afin que je ne risque plus de l'encourir?

—Vous ne m'avez pas encore fait danser ce soir.

—Mademoiselle, dit Germain gaiement, j'ai oui dire qu'au bal ce sont les reines qui invitent leurs sujets... Or, ce soir, surtout, vous êtes notre reine à tous.

—Eh bien, dit-elle avec enjouement, votre reine, monsieur Germain, vous engage pour la prochaine valse.

—Vous me comblez, mademoiselle, fit le jeune homme, en s'inclinant.

Et le bouquet final étant tiré, l'orchestre recommençant à préluder, il lui offrit le bras pour revenir au salon.

Elle dansa donc avec lui; au cotillon qu'elle conduisit avec Aymeric elle le distingua nombre de fois, et lorsque, la fête terminée, elle regagna, au petit jour, sa chambre, elle murmura avant de s'endormir:

—Ah! il n'ose pas!... eh bien! je lui apprendrai à oser, je l'y forcerai même, à oser aimer... après, on verra bien!...

X

Les Rambert sont installés à Paris. Luce qui, de loin, s'était fait une fête de ce séjour, ne supportait, depuis son retour en France, leur installation à la campagne que dans l'espoir de la compensation que lui réservaient les quartiers d'hiver. Luce est partie sans enthousiasme...

Et il a bien fallu qu'elle se rende compte que c'était parce que Germain Danglefer restait à Braulx... Ce sentiment l'a surprise sans l'inquiéter autrement. Elle s'est demandé, sans curiosité plutôt, dans son inexpérience des choses du coeur, si, par hasard, elle l'aimerait, ce Germain?... Et elle s'est répondu que l'avenir le lui apprendrait. A Paris, elle allait se plonger à corps perdu dans la vie mondaine, bruyante, la grande vie luxueuse, qu'elle avait toujours rêvée. Si le souvenir de Germain disparaissait, submergé dans ce tourbillon, c'est qu'il n'était, ne demeurerait pour elle qu'une fantaisie, un enfantillage bon pour se distraire pendant ses séjour à Braulx. Si, au contraire, il surnageait, persistait... eh bien! on aviserait.

Dès l'arrivée à Paris, Luce voulut tout de suite commencer l'existence mouvementée et brillante qu'elle avait décidé de mener. Son père se soumit à son désir et, sitôt après le jour de l'An, lui fit faire une longue tournée de visites, puis il donna, pour la présenter officiellement dans le monde, un grand dîner de cérémonie. M. Rambert habitait un luxueux premier du boulevard Saint-Germain. Depuis longtemps déjà il avait quitté le siège de la maison commerciale, rue de Rennes, où les bureaux étaient installés, et c'était M. Bréchard qui y demeurait avec sa famille.

Quoique vaste et beau, l'appartement de M. Rambert ne lui permettait pas de faire danser, il appella, pour la soirée qui suivit son dîner, des artistes du Théâtre-Français, et cette réunion fut une des plus brillantes de la saison.

A dater de ce moment, Luce fut lancée, et l'on pouvait se demander si elle n'avait pas le don d'ubiquité, car on la voyait dans toutes les manifestations du Tout-Paris.

En surplus de cela, M. Rambert garda l'habitude, depuis longtemps prise, de donner à dîner, une fois la semaine, le lundi, à ses collègues de la Chambre, à ses amis, à ses correspondants en affaires. Mais, Luce étant là désormais, il reçut en même temps les femmes, les filles de ses convives accoutumés, et sa maison fut classée parmi les plus hospitalières et les plus luxueuses.

Luce ne contribua pas peu à lui assurer ce dernier renom. Elle avait pris un jour, comme à Braulx, le jeudi, puis, quotidiennement, lorsqu'elle était chez elle, vers cinq heures, elle donnait une tasse de thé à ses visiteurs et à ses amis. Et rien n'était pour elle ni pour ses réceptions, assez riche, assez nouveau, assez raffiné.

XI

C'est le carême, maintenant, et même il touche presqu'à sa fin. Les fêtes mondaines sont interrompues et Luce se recueille un peu, car le moment approche où elle va prendre la grave décision qui fixera son avenir.

Acceptera-t-elle un des brillants partis qui sollicitent sa main, ou bien épousera-t-elle Germain? Elle ne se pose la question que pour la forme car, dans son for intérieur, elle l'a déjà résolue et disposant, en ces projets, de Germain, sans même le consulter, elle a décidé qu'il serait le compagnon de sa vie. Elle ne l'a pas revu, quoiqu'il continue à venir de temps en temps à Paris, mais n'a pas pu réussir à le rencontrer, et lui ne s'est pas encore présenté chez elle. Parfois, elle se fait conduire chez M. Bréchard, sous prétexte de voir sa fille, mais, en réalité, avec l'espoir de trouver M. Danglefer dans les bureaux, qui sont au premier étage de l'immeuble, et par lequel elle passe souvent en sa hautaine liberté. Aucun succès n'avait encore couronné ses démarches, lorsqu'un jour, elle se fit amener, aussitôt son déjeuner, chez les Bréchard et, cette fois, sans arrière-pensée, mais dans le seul but de proposer à Elise de venir avec elle, et mademoiselle Philomène, jusqu'à Montmartre, où il y avait, à l'église du Sacré-Coeur, une cérémonie religieuse.

Mademoiselle de Sainte Perelle l'attendait en bas dans la voiture, et elle monta seule chez les Bréchard, au second. La bonne qui la fit entrer, la connaissait bien, avait son tablier blanc des grands jours, et, sur ses joues rondes et fraîches de paysanne arrachée récemment au sol de sa campagne, un coloris de braise qui témoignait d'un "coup de feu".

Luce ne s'y méprit pas.

—Il y a du monde, dit-elle.

—Il y a un monsieur à déjeuner.

Luce entra au salon et, du premier coup d'oeil, reconnut, sur le canapé, près d'Elise et de sa jeune soeur, qui regardaient un album, Germain Danglefer.

A sa vue elle ressentit au coeur un coup qui l'éclaira plus sur ses sentiments que des mois de réflexion, et étonnamment troublée, balbutiante, elle s'avança vers madame Bréchard. Tout le monde s'était levé et l'entourait. Elle reprit un peu contenance et, ayant serré la main à toute la famille, elle ajouta, avec une gaieté forcée, s'adressant à Germain:

—Je ne sais si je dois dire bonjour à M. Danglefer, il est si coupable envers moi!

—Mais vous êtes si miséricordieuse, mademoiselle, répartit Germain.

—Oui, peut-être, mais je ne pardonne qu'au repentir, je vous en préviens!

—J'en suis pénétré, mademoiselle.

—Au bon propos!... ajoute-t-elle, levant un doigt mutin.

—Je n'en manque pas non plus.

—Et je donne une pénitence?

—D'avance, je l'accepte.

—Alors, voici ma main, en gage de pardon, fit-elle la lui tendant.

Et se tournant vers madame Bréchard:

—Voyons, madame, je vous en fais juge, est-ce aimable à M. Danglefer, qui sait que je désire le voir, — je lui ai fait dire plusieurs fois — de ne jamais se présenter chez moi!

—Non, fit madame Bréchard, un peu gênée et regardant le jeune homme, ce n'est pas aimable; mais M. Danglefer est toujours si occupé, si pressé!...

—Il a pourtant trouvé le temps de venir déjeuner chez vous, à ce que je vois, fit Luce avec une involontaire aigreur.

M. Bréchard s'en aperçut et s'empressa de répondre.

—Nous bénéficions du voisinage immédiat des bureaux. M. Danglefer nous donne la préférence sur le restaurant, parce que nous sommes plus proches.

—Oh! monsieur, releva vivement Germain, soyez sûr que ce n'est point la raison qui vous assure cette préférence. Cette proximité me permet seulement de profiter de votre amabilité, ce que ne m'accorde pas, pour celle de mademoiselle Rambert, la distance du boulevard Saint-Germain.

—Vous savez bien vous défendre, fit Luce riant, et vous avez des avocats excellents. Mais rien ne m'amènera à vous gracier de la pénitence imposée. Quel jour déjeunez-vous ou dînez-vous avec nous?

—Je pars tout à l'heure, dit Germain.

—Et vous revenez?

—Jeudi.

—Eh bien! vous dînerez jeudi, c'est convenu.

—C'est que je devais rentrer à Braulx le soir même.

—Vous y rentrerez le lendemain, fit Luce qui ne connaissait pas d'obstacles à ses désirs.

Et ayant fait sa proposition d'emmener Elise, qui fut repoussée, sans doute à cause de la présence de Germain, elle redescendit trouver mademoiselle Philomène. Elle lui raconta ce qui s'était passé et ajouta:

—Pauvre garçon! il ne se doute pas du bonheur que je lui tiens en réserve et il a peur, me revoyant, de s'attacher à moi. Il est temps qu'il connaisse mes intentions.

—Oui, il est temps, asquiesça mademoiselle Philomène, le regard vague obéissant, en parlant ainsi, à une toute autre pensée qu'à celle qui agitait tant sa filleule.

Le jeudi suivant, Luce s'était arrangée pour être seule au salon quand Germain y arriverait. Elle avait supplié une de ses amies, qui recevait souvent Aymeric, de l'inviter ce jour-là, pour l'en débarrasser et avait prié sa marraine de s'attarder un moment chez elle. Restait son père, mais il était souvent en retard.

Quand le jeune ingénieur entra et que Luce s'avança vers lui, vêtue de blanc, dans une robe simple comme il les aimait, et rayonnante de jeunesse, de beauté, de bonheur, il fut littéralement ébloui. Elle s'en aperçut et cela l'encouragea. Elle lui tendit ses mains, toutes les deux. Il n'osa en prendre qu'une, respectueusement.

—Je vous permets de la baiser, dit-elle, coquettement.

Il le fit gauchement, peu habitué à ce cérémonial. Elle retourna s'asseoir dans la bergère près du feu et lui indiqua un siège, près d'elle:

—Enfin! lui dit-elle, vous m'avez fait bien attendre le plaisir de vous voir.

—Pardonnez-moi, mademoiselle.

—C'est fait. Mais je veux vous dire que, vraiment, depuis trois mois que nous sommes à Paris, vous m'avez beaucoup manqué.

—Mademoiselle, vous m'en voyez confus.

—C'est vrai; quand je suis rentrée d'Autriche, presque aussitôt, je vous ai trouvé à notre foyer. J'ai pris la très agréable habitude d'y voir votre place marquée et, recommençant auprès de mon père ma vie de famille, je me suis accoutumée à ce que vous en fassiez partie. Aussi à notre départ, vous ne nous avez pas suivis, cela m'a laissé une impression d'absence et de vide, pénible, je vous assure.

—Mademoiselle, je ne sais que répondre à votre obligeance, beaucoup trop indulgente.

—C'est toujours, fit-elle, malgré tout un peu railleuse, tant son tour d'esprit était tel,—parce que vous n'osez pas? Voilà une maladie dont je voudrais vous guérir!

—Vous vous plaindrez peut-être, après, de cette cure, mademoiselle?

—Pourquoi?

—Parce que les timides, lorsqu'ils cessent de l'être, deviennent souvent les plus hardis, les plus téméraires.

—Soit! je ne demande pas mieux, répliqua audacieusement Luce. Soyez hardi, téméraire, cela m'amusera beaucoup.

—Mais, mademoiselle, cela ne s'improvise pas, ces défauts ou ces qualités-là!

—Cela vient à la longue.... Parfaitement, attendons, et d'ici là, dites-moi: vous êtes-vous ennuyé, vous?

—Certes, mademoiselle, le grand château m'a semblé bien vide et mes repas solitaires fort peu agréables, mais je vous avouerai que je ne conquis pas l'ennui: j'aime trop le travail pour cela.

—Le travail, pourtant, ne tient pas lieu de tout.

—Non, assurément, mademoiselle, mais c'est un fidèle et puissant ami. Il vous calme, vous assagit, vous console.

—Oh! interrompit vivement Luce, avez-vous donc besoin d'être consolé?

—Pas en ce moment, mademoiselle.

—Vous êtes heureux, alors?

—Très heureux, mademoiselle.

—Vous ne désirez, ne souhaitez rien?

—On désire, on souhaite toujours quelque chose, mais enfin je ne désire rien qui soit actuellement nécessaire, indispensable au bonheur de ma vie.

—Pas même vous marier? fit Luce, tremblante, sentant qu'elle brûlait ses vaisseaux.

—Point encore, non, mademoiselle.

Elle se tut vaincue... décidément il ne voulait pas comprendre... Elle resta un moment silencieuse, découragée, puis songea que s'il ne voulait pas se marier, c'était peut-être que, la jugeant inaccessible à ses ambitions, il lui répugnait d'en épouser une autre.

Et elle chercha quelque propos qui l'amenât forcément à l'aveu, mais elle ne l'avait point encore trouvé quand son père entra.

Le dîner se passa sans incidents et Luce, ravie de la présence de Germain, dont elle jouissait pleinement, comptait sur une bonne soirée, mais, vers neuf heures, M. Rambert, toujours préoccupé de ne pas imposer de corvée à son jeune ami, lui dit:

—Voulez-vous, Danglefer, venir faire un tour au Palais-Royal, il y a une pièce nouvelle dont on dit grand bien?

Le jeune homme accepta.

—J'espère que je suis de la partie, fit Luce, se levant.

—Non, répondit son père, je n'ai que deux fauteuils d'orchestre; du reste je ne sais si la pièce est pour les jeunes filles.

—Avec cela que j'y regarde? fit elle.

—C'est le tort que tu as, ripos-
dépit.
Luce avec son mauvais rire de-
ta le baron.

Et il emmena Germain tandis que Luce, une fois la porte refermée, fondait en larmes.

La réaction fut rapide, bientôt elle sécha ses yeux:

—Tout cela c'est la faute de papa, dit-elle, et je ne vais pas perdre ma soirée pour son bon plaisir. Aymeric dîne chez madame Vermeille; donc je suis sûre de le trouver chez elle, j'y vais. Sonnez, marraine, je vous en prie, que je commande le coupé, et puis apprêtez-vous pour m'accompagner.

A Suivre

Coin Feminin

CHRONIQUE

Les suffragettes d'Edmonton n'ont promené aucun étendard de révolte dans les rues et cependant leurs justes revendications viennent de prévaloir devant la Législature: au même titre que les contribuables du sexe fort les femmes de la Capitale pourront accéder aux fonctions de Commissaire d'école.

Et c'est là, réforme intelligente dont la portée très grande devrait impressionner toutes les femmes de la Province. Il ne s'agit pas d'une conquête utopique du féminisme, mais bien d'une réalisation plus complète des droits et des devoirs de la mère...

La mère est l'éducatrice par excellence. Cette vérité mille fois redite lui confère le souci de s'occuper de l'école, de la valeur morale du maître auquel elle confie le meilleur d'elle-même: son enfant. Je ne crois pas que l'on trouverait une seule objection sérieuse à opposer à l'élection d'une femme au poste de commissaire d'école. Et par contre, la présence féminine aurait une précieuse influence au sein des commissions scolaires de nos campagnes.

Quelle mère n'a pas été un tantinet effarée par les étranges échos qui lui revenaient "d'une réunion pour l'école"? L'élection des officiers retardée par suite de l'impossibilité de recruter le nombre suffisant d'hommes sachant lire à peu près couramment puis, en désespoir de cause, la nomination de commissaires sachant tout juste signer leur nom ou d'hommes un peu plus instruits mais n'ayant aucune garantie plus précieuse pour surveiller l'éducation des enfants. —Je passe sous silence, les interminables discussions sur le sujet "bâtisse," qui repoussent de mois en mois l'érection de l'école. Mon intention n'est pas de généraliser cette situation, mais je soutiens qu'elle existe dans plusieurs districts et que l'admission des femmes dans la Commission aiderait pour beaucoup à la solutionner.

Généralement, dans nos campagnes, la femme est plus instruite que l'homme. Cela tient à des questions diverses qui disparaîtront avec la nouvelle génération. Nous avons parmi nos fermières des femmes d'esprit cultivé, quelques-unes anciennes institutrices, qui remplaceraient avantageusement certains illettrés. Et puis, il faut avoir le courage de le dire, la mère canadienne-française veillerait avec plus de vigilance au plein exercice des droits que donne la loi à la minorité canadienne-française. Les hommes n'ont ni la souplesse, ni la ténacité féminines; le premier échec les rebute. Ajouterai-je qu'à considérer la conduite anti-française de quelques commissions, cependant exclusivement canadiennes-françaises, on pourrait croire que la petite flamme patriotique semble éteinte chez plusieurs...

La place des mamans est indiquée partout où s'élabore la conscience, le jugement, l'âme des petits. A l'exemple de leurs soeurs d'Edmonton, les femmes de la Province le comprendront et agiront en conséquence.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Rayon du Nord — dont la lumière douce et joyeuse apporte toute l'amitié: salut. La petite amie lointaine sera toujours la bienvenue et, sans autre promesse, on lui octroie la faveur désiree.

Pauvresse. —La triste confiance m'a profondément émue. On se refuse à croire que de tels êtres puissent impunément détruire une vie. Il faut, quand même, conserver votre confiance, plus tard; vous oublierez toutes ces amertumes en savourant enfin la sincérité que vous mettez, aujourd'hui, en doute. Si la sympathie peut adoucir votre détresse actuelle, confiez vous à mon amitié.

Maîtresse d'école. — Vous êtes très bien placée pour prendre l'initiative d'une bibliothèque. Vous trouverez autour de vous, j'en suis certaine, des concours qui vous aideront avec succès. Une cinquantaine de livres choisis avec soin me semblent un début honorable. Ne vous laissez pas décourager par les réflexions de quelques esprits chagrins et tenez-moi au courant, s'il vous plaît. Bon courage, je vous souhaite, et succès.

Lonlon. — Merci pour le petit mot bienveillant. Je m'acquitterai, volontiers, de la commission. A bientôt.

Angevine. — Vous savez quel plaisir j'ai à vous retrouver chaque fois plus vaillante. Je m'intéresserai certainement à vos occupations, rien de ce qui vous touche me laisse indifférente: je pousse la vanité jusqu'à m'attribuer une petite part dans votre "enracinement"!

C'est bien la recette que cette correspondante réclamait. Voulez-vous me l'adresser, je vous en serais très obligée. Mes amitiés à toute la maisonnée.

Oiseau gris. — Il n'est pas de formules officielles pour terminer une lettre adressée à une amie. Un mot tendre, un rappel gentil d'amitié, une phrase affectueuse, suivant le degré d'intimité. On ne signe pas du seul prenom une lettre destinée à un prêtre, à moins qu'il ne soit proche parent. C'est affaire de tact et l'on ne peut utilement conseiller dans ce cas. Flirter par correspondance avec un inconnu n'est pas le fait d'une jeune fille délicate. Réfléchissez sérieusement avant de tenter l'aventure.

Mystérieuse. — Vous ne m'intriguez pas... pas trop, et cependant je me demande si votre écriture passe sous mes yeux pour la première fois.

Votre amie exagère le total des dépenses d'une institutrice. Le prix de la pension n'est pas aussi élevé et l'augmentation du coût des objets de toilette n'atteint pas le chiffre que vous me citez. Il est évident que si vous ne vous sentez aucun goût pour la demi solitude qui vous attend, il est préférable de demeurer près des vôtres.

Je ne connais pas assez ces usages pour vous renseigner. Regrets. Je vous remercie de compter sur mon amitié.

Bords du Saint-Laurent. — Je n'ai pas reçu la revue, et je le regrette doublement, puisque mon silence involontaire a failli passer pour de l'ingratitude. Je réclamerai sans beaucoup d'espoir. Remerciements et bonnes amitiés.

Rousse Fermière. — Il faudrait employer une teinture —ce qui n'est pas toujours sans danger. L'usage d'un peigne en plomb assombrit la nuance vive, mais peut causer des accidents graves en égratignant, même très légèrement, le cuir chevelu. Pourquoi ne **gardez-vous pas vos cheveux** tels qu'ils sont? Il y a une harmonie entre le teint, les yeux, les cheveux, qui donne un charme particulier à chaque physionomie. Je suis certaine que si, ne détestant plus la nuance chaude de votre chevelure, vous preniez la peine de chercher un joli genre de coiffure, vous ne voudriez plus "échanger ce paquet d'or roux contre un maigre chignon de cheveux bruns."

Pourquoi avez-vous craint de m'écrire? Ces petits soucis bien féminins ne me laissent pas indifférente.

En vous adressant à la Ferme Expérimentale, Ottawa, vous obtiendrez ces différents rapports.

Soeurette. — Bonsoir, petite soeur. On s'habitue aux gâteries, mais, quand même, on en goûte toujours toute la douceur.

Missel bleu. — A la bonne page, voulez-vous écrire ma meilleure pensée, constante et fidele...

MAGALI.

LA FILLETTE A LA RAQUETTE.

Tranquille elle s'en va sa raquette à la main
Dans sa robe de toile et son léger corsage,
Sans flaner, et d'un pas rapide, droite et sage,
Car elle aura quinze ans, quinze ans après demain.

Elle s'en va laissant de côté mainte bande
D'enfants, dont elle aimait à présider les jeux,
Car se trouvant trop grande, elle tourne les yeux,
Quand ils l'appellent pour mener leur sarabande.

Elle porte, à présent, noués en catogan,
Ses cheveux qui flottaient sur ses jeunes épaules,
Et qu'elle éparpillait dans ses mouvements drôles
Pour les lisser, après par un geste élégant.

Elle arbore un chapeau d'une paille fragile
Que ceint d'un large noeud l'écharpe pompadour,
Qu'elle replace, avec grand soin, vingt fois par jour,
Parce qu'elle aime à plaire et qu'elle est jeune fille.

Elle n'ignore pas qu'on la regarde un peu
Quand, jouant au tennis, volent ses jupes blanches;
Pour montrer ses bras frais, elle lève ses manches,
Fixant innocemment sur vous son regard bleu.

RENE TURPIN.

LE DUC ET LA DUCHESSE DE CONNAUGHT.

Ottawa, 6. — On prépare une grande tournée en Canada pour Leurs Altesses Royales l'été prochain. Le duc et la duchesse de Connaught visiteront le concours hippique de Montréal, au mois de mai, et celui de Toronto; ils passeront ensuite une semaine à Londres et à Guelph.

Le duc présidera aussi à l'ouverture du concours hippique d'Ottawa. Ils visiteront ensuite, au mois d'août les provinces maritimes, s'arrêtant à St-Jean, Halifax et Charlottown. La plus grande partie du voyage sera faite sur le navire du gouvernement; on arrêtera pour une excursion de pêche à Tobique.

Après l'ouverture du concours hippique de Toronto, Leurs Altesses Royales partiront pour l'Ouest, s'arrêtant à Winnipeg, puis se rendant à Vancouver, Victoria et Prince Rupert. Les distingués touristes s'arrêteront aussi à Saskatoon, Régina, Calgary et Edmonton.

DES CHIFFRES ELOQUENTS !

Quels ont été les progrès d'Edmonton en un an.

Durant le mois de février la Capitale d'Alberta a fait des progrès énormes, qui ont contribué puissamment à classer cette ville au premier rang parmi les grandes cités canadiennes.

Les chiffres étant, sous ce rapport, les arguments les plus convaincants nous nous permettrons d'en citer quelques-uns d'une éloquence qui se passe de commentaires.

Voyons d'abord les opérations de banque "Bank Clearings" qui, à elles seules indiquent l'essor financier et commercial d'une ville:

En février 1911 le total des opérations de banque pour le mois courant se monta à $8,213,880.

Ce total, pour le mois correspondant de l'année 1912 est de $16,648,835.

Cette augmentation phénoménale classe Edmonton au septième rang des villes canadiennes; ses seules rivales sont: Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Ottawa et Calgary.

Au Bureau des Terres on a enregistré 346 prises de homesteads pendant le mois précédent contre 271 pour le mois de février 1911.

Les recettes des douanes, pour les 29 jours écoulés au 29 février 1912, se sont élevés légèrement au-dessus de $100,000. Les recettes pour la période correspondante de l'an dernier se sont élevées à $50,035.

L'augmentation dans la vente des timbres, l'envoi et la réception des lettres au Bureau de poste fut de plus de 100 pour cent. Durant février 1912, 23 compagnies nouvelles ont été formées; le capital-action global de ces compagnies s'élève à $1,135,000.

Encore qu'incomplets ces chiffres indiquent bien que l'année 1912 marquera une date importante dans l'histoire d'Edmonton.

Ces quelques exemples des progrès d'un an donnent plus d'intérêt que jamais au bref résumé ci-dessous:

Le réseau de tramways, qui date de 3 ans, couvre une étendue de 28 milles et demi. Le coût total du système est de $980,500.

Les conduites du service d'eau ont une longueur totale de 74 milles. Le coût d'installation de ce système a été de $906,297.

Dans moins de trois ans 21 lignes de chemin de fer différentes rayonneront autour d'Edmonton; 12 de ces lignes sont actuellement en exploitation.

22 trains quotidiens de voyageurs desservent Edmonton.

Plus de cent maisons de gros sont établies à Edmonton.

Il y a 17 banques et 25 hôtels.

Une intéressante progression

POPULATION.

1901	2,652	1908	20,000
1905	9,200	1909	23,000
1906	14,000	1910	25,000
1907	18,000	1911	28,000
		1912	40,000

VALEUR IMMOBILIERE.

1901	$ 1,244,173
1902	1,724,420
1903	3,208,100
1904	6,620,985
1906	17,046,198
1907	21,985,700
1908	22,535,700
1909	25,494,740
1910	30,105,110
1911	46,494,740
1912 (estim.)	70,000,000

Durant l'année 1912 la Municipalité fera construire une importante usine à gaz; une bibliothèque publique; un deuxième hôpital municipal, un deuxième incinérateur, une station de police et deux stations auxiliaires de téléphone.

Il sera effectué pour plus de $1,250,000 de travaux de pavage dans les rues; à l'heure actuelle il y a 217,427 verges carrées de rues bitumées à Edmonton.

Etant donné la proportion des progrès accomplis depuis cinq ans par la capitale d'Alberta, on prévoit qu'en 1915 celle-ci aura 100,000 habitants.

Tous ces chiffres sont extraits de publications officielles.

LA CONQUETE DE L'AIR EN FRANCE

UN MONUMENT NATIONAL EN FAVEUR DE LA PUISSANCE AERONAUTIQUE DE LA FRANCE.

Les déclarations belliqueuses faites récemment par l'empereur d'Allemagne ont de nouveau secoué d'un frisson le réveil patriotique des français.

Les tirades du Kaiser ont cette fois un résultat direct dans un véritable mouvement populaire pour l'affirmation de la puissance aéronautique de la France.

De même que les Anglais gouvernent la mer, les Français veulent gouverner l'empire des airs, et la manifestation populaire qui tend à la réalisation de cette ambition est fort curieuse à noter.

La première année d'aviation ne fut pas seulement l'ère de tentatives plus ou moins hasardeuses; elle fut marquée de concours et de meetings pleins de promesses. La deuxième année vit des aviateurs voler de pays en pays, de capitale en capitale.

L'année 1912 a commencé comme si rien de bien nouveau allait se produire dans la lutte héroïque pour la maîtrise de l'air.

On se tromperait grandement en se fiant à cette impression; loin de piétiner sur place la science nouvelle avance à grand pas en France; mais surtout elle évolue vers l'utilisation guerrière.

Sur tous les points de la France on s'occupe activement de prélever les fonds nécessaires au complément de la flotte aérienne. Chaque lycée de Paris a ouvert une souscription pour offrir un aéroplane à l'armée.

Les municipalités des villes votent, à cet effet, des allocations qui varient de 1,000 à 2,500 francs. L'association athlétique, qui contrôle tous les concours d'aviation, en France, vient de décider que le p. x des entrées sera consacré à l'achat d'aéroplanes militaires.

Au théâtre du Châtelet, il y a une collecte à la fin de chaque représentation dans un but identique. Le maire d'un village de 900 habitants a réuni 200 francs. Les banques ont l'intention d'offrir à l'armée des aéroplanes qui seront appelée "Finance-No.-I." "Finance-No.-II," etc., au fur et à mesure du produit de la souscription. Certaines industries comme celle des fabricants de dentelles et des fabricants de rubans réunissent des fonds pour l'achat d'aéroplanes qui porteront le nom de l'industrie spéciale qui l'aura offert. Le Lycée Condorcet vient d'ouvrir une souscription de 20,000 francs dans le même but.

On annonce, de tous côtés, de nouvelles expériences, de nouveaux concours: il semble donc bien que la France tout entière soit unanime à poursuivre la conquête de l'air.

Une série de vols intéressants dont l'importance n'échappe à personne vient d'être organisée au Sahara par trois aviateurs militaires français, les lieutenants de Lavigne, Reimbert et Joly. Après de nombreux vols d'essai aux alentours de Biska, ces officiers, qui ont quatre biplans à leur disposition, exécuteront des voyages aériens à travers le Sahara, de Biskra à Tombouctou.

L'aviateur Camille Guillaume a annoncé qu'il expérimentera, en public, le parachute inventé récemment par lui. Voici comment il procédera:

Après s'être élevé en aéroplane à une hauteur de 200 mètres, il doit arrêter brusquement son moteur et occasionner ainsi une chute immédiate et rapide de son appareil. Sa machine viendra s'émietter sur le sol, tandis que M. Guillaume, si ses prévisions et ses calculs sont justes, sera soulevé de son siège, en temps opportun, par son parachute, et viendra doucement reprendre pied sur le sol.

L'annonce de ce spectacle a provoqué des protestations parmi le public. Prière a été faite aux autorités de ne pas permettre que cette expérience, qui peut finir de façon tragique, ait lieu devant plusieurs milliers de personnes avant que des essais concluants n'aient d'abord été faits.

LE BILL DU KEEWATIN

L'hon. M. Borden a présenté à la Chambre des Communes, hier, la résolution du gouvernement relative à l'extension des frontières du Manitoba, et le débat est commencé sur cette épineuse question.

Ainsi tombent à plat les rumeurs répandues depuis quelques jours et d'après lesquelles le gouvernement devait ajourner le bill du Keewatin, par crainte d'une crise ministérielle.

L'on n'a discuté, hier, que le partage des territoires entre Manitoba, Ontario et Québec. Certaines objections intéressantes ont été soulevées par l'opposition qui ne trouve pas assez explicites les termes de délimitation, et le ministre s'est efforcé d'y répondre du mieux qu'il pouvait.

Mais ce n'est que le commencement, et le plus sérieux est encore à venir.

Tout le monde est impatient de savoir quelle sera l'attitude des députés conservateurs canadiens-français sur la question des écoles séparées. On sait que la plupart d'entre eux réclament avec insistance du gouvernement une clause qui protège les droits scolaires de la minorité dans cette partie du territoire de Keewatin qui doit être annexée au Manitoba. L'hon. M. Borden semble résolu à ne leur rien céder de ce côté, sachant bien qu'il s'aliènerait, par le fait même, une autre faction peut-être plus considérable encore dans son parti. Telle est la situation. Comment se dénouera-t-elle? il est difficile de le prévoir.

S'il peut encore arriver qu'un certain nombre de députés conservateurs canadiens-français poussent la fidélité de leurs convictions jusqu'à se séparer du gouvernement, l'on espère de moins en moins que les ministres canadiens-français ou catholiques qui font partie du cabinet montrent le même courage. Personne n'ignore que les ministres canadiens-français utilisent en ce moment tous les moyens pour faire rentrer dans le rang le groupe conservateur récalcitrant de la province de Québec. Un confrère qui est en mesure de savoir, disait, hier: "Les négociations entre le groupe canadien-français et conservateur opposé au bill des frontières manitobaines, s'il ne renferme une garantie des droits des minorités, et les ministres catholiques du cabinet se continuent, mais sans donner aucun résultat satisfaisant pour le ministère."

Tout assentiment des députés conservateurs canadiens-français à un bill qui ne contiendrait pas une clause de garantie serait une capitulation. Sans doute, on peut leur représenter que l'hon. M. Borden est prêt à se sacrifier lui-même pour sauver la situation, en permettant une législation provinciale qui protège les droits de la minorité du Keewatin. Ah! le bon billet! Qui empêcherait la loi passée par M. Roblin d'être rappelée par son successeur, dans deux ans, dans trois ans?

Les ministres canadiens-français jouent un rôle qui n'est pas à leur honneur. Pendant quinze ans ils n'ont cessé de protester avec indignation contre ce qu'ils appelaient la trahison de la minorité manitobaine, et, à la première occasion, ils sont prêt à se faire les complices d'une injustice semblable.

"Il est infiniment peu probable que l'un des ministres catholiques canadien-français ou catholique démissionne", lisions-nous hier, dans l'organe nationaliste.

Ce jugement est d'autant plus sévère à l'endroit de MM. Monk, Pelletier, Doherty et Nantel, qu'il est prononcé par des amis d'hier. L'amour du pouvoir et des grasses prébendes est plus fort que toutes les convictions, que le sentiment de l'honneur lui-même.

—La "Presse".

L'ALASKA A CHANGE DE TEMPERATURE.

Cette presqu'île change subitement de climat et elle jouit d'un hiver délicieux. Des chapeaux de paille dans les rues.

Washington, 5. — Chapeaux de paille et cache-poussière viennent de faire leur apparition dans l'Alaska en raison d'une température exceptionnelle qui dure depuis la Noël, due croit-on, à une nouvelle direction des courants du Japon.

Ce changement de température qui, dit-on, pourrait faire de l'Alaska une région toute nouvelle, a été signalé aujourd'hui au gouverneur de l'Alaska, M. Clark, par le bureau hydrographique de la marine.

"Nos enquêtes nous indiquent que le climat de l'Alaska est complètement changé et peut-être même pour toujours, déclare le capitaine Harry S. Knapp, chef du service. Nous croyons que les courants d'eau chaude venant du Japon ont été détournés et dirigés vers cette région, amenant avec eux une température sans précédent à cette saison de l'année."

Le gouverneur Clark apprit aujourd'hui que les récents tremblement de terre aux îles Aléontiennes pourraient être la cause du changement des courants.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Alaska aucune neige n'est tombée depuis Noël.

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

L'hon. M. Lemieux saisira la première occasion, comme il en a donné avis, pour provoquer un débat à la Chambre des Communes, sur nos relations commerciales avec la France.

L'agent commercial nommé à Paris par le gouvernement Laurier a été destitué sommairement par cablogramme, par le gouvernement Borden et n'a pas été remplacé. L'hon. M. Lemieux voudra savoir si le gouvernement Borden a l'intention de maintenir un agent commercial du Canada à Paris, ou de se désintéresser tout à fait du commerce avec la France.

Depuis le premier traité, celui de 1893, à venir jusqu'à aujourd'hui, nos exportations en France sont passées de $300,000 environ à plus de $2,000,000; tandis que nos importations de France ont augmenté de $2,000,000 à près de $10,000,000.

La différence du progrès de notre commerce dans l'un et l'autre sens, provient surtout du fait que la France a eu au Canada des agents actifs: consuls, Chambre de Commerce, etc., tandis que nous n'avons fait que peu de chose pour faire connaitre nos produits en France.

Le gouvernement Borden va-t-il vouloir ne rien faire du tout?

LE BILL D'ANNEXION DU KEEWATIN.

Il ne contient pas un mot relatif aux droits des minorités et aux écoles séparées du Keewatin.

Ottawa, 2. — Le bill concernant l'extension des frontières manitobaines, tel que présenté hier à la Chambre par le premier ministre ne contient pas un mot relatif aux droits des minorités et aux écoles séparées du Keewatin. Il renferme neuf clauses, toutes habituelles en pareil cas d'annexion de territoire à une province; mais nulle clause n'a trait aux écoles séparées ni aux droits des minorités. La première établit le titre officiel du bill; la seconde est la clause d'interprétation; la troisième les limites géographiques du nouveau Manitoba, la quatrième définit les conditions financières nouvelles qui ont été consenties par le ministère au Manitoba; la cinquième fixe les compensations que le Manitoba recevra pour ses terres publiques; la sixième a trait aux terres et aux mines de la Couronne; la septième exempte les territoires appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson des dispositifs de cette loi; la huitième établit que le ministère pourra porter à six la représentation du Manitoba au Sénat qui est actuellement de quatre, et la neuvième et dernière décrète que ce statut nouveau ne viendra en force que sur proclamation émise quand le Manitoba aura approuvé par la législature, les conditions géographiques et financières consenties au Manitoba par le ministère fédéral. On ne trouve rien, dans le bill, qui fasse allusion, de loin comme de près, aux autres questions connexes à cette mesure; et à l'annexion du Keewatin au Manitoba.

PETITES CURIOSITES.

Un de nos confrères de Montréal publie l'annonce suivante:

PLAN pour compter du nord de Montréal, du nord au sud. Un bateau qui partira pour le pôle nord rendu à la mer de glace pour revenir. Pour savoir combien ce qu'il y a de mille pour venir pour venir à Montréal. Il est question de savoir la distance qu'il y a du nord au sud de Montréal et si le bateau est du côté de l'est pour venir au midi à Montréal ou à l'ouest pour n'importe quelle place de la terre ça arrive au même point. Celui qui voudra avoir des informations à ce sujet qu'il s'adresse, Casier 380 "La Patrie".

LIGNE PROJETEE POUR DEVELOPPER LES TERRES FERTILES DU NORD

Un syndicat francais projette la construction d'un chemin de fer reliant Dunvegan a Bella Coola.

La Compagnie espere commencer les travaux cet ete.

Un syndicat français incorporé sous le nom de "Pacific and Peace Railway Development Syndicate" termine l'organisation d'une compagnie de chemin de fer capitalisée à $5,000,000; ce capital étant exclusivement souscrit en France.

Le but de la compagnie est de construire une voie ferrée reliant Dunvegan à Bella Coola, B. C.; la route suivie étant la plus courte entre la vallée de la rivière La Paix et le Pacifique.

Une charte fédérale a été accordée l'an dernier au syndicat par le gouvernement du Dominion; cette charte donne pouvoir à la Compagnie Pacific and Peace Ry de construire et d'exploiter une voie ferrée partant de Bella Coola, sur le Chenal Burk, B. C. et aboutissant à ou pres de Dunvegan, touchant à Fort Fraser, Stuart Lake, Fort St-James, Fort McLeod, et traversant la Passe de Pins; la distance totale étant d'environ 480 milles.

De considérables travaux préliminaires ont été déjà accomplis par le syndicat par l'intermédiaire de la Corporation Agencies, de Montréal. L'Ingénieur F. H. Drury, qui a localisé le tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson pour le gouvernement fédéral, a fait un rapport étendu sur ce projet après avoir effectué un voyage le long du tracé proposé. M. Drury dit que cette ligne ouvrira à la colonisation une des meilleures parties de la Colombie Britannique du centre. Dans les vallées des rivières Nechacco et Chilacco il y a plus de 2,000,000 d'acres de terres à fruits qui seront traversées par la nouvelle ligne. Du charbon dûr a été trouvé en grandes quantités sur le versant ouest des Rocheuses; de même que d'immenses étendues forestières d'une très grande valeur.

Près du Lac Long sont trois chûtes hautes de 100 pieds qui peuvent donner une force motrice illimitée. Le rapport de M. Drury ajoute que Bella Coola, le terminus projeté, est un des plus beaux ports naturels du Pacifique; avec l'ouverture du Canal de Panama, ce nouveau port canadien pourra rivaliser de progrès avec Vancouver et Prince Rupert.

Le chemin de fer Pacific and Peace développera non seulement une nouvelle contrée en Colombie Britannique mais il donnera aussi à la vallée de la rivière La Paix la voie la plus courte pour atteindre l'Océan Pacifique. Ce fait créera un débouché d'une grande valeur économique pour les produits de cette région du nord. Par la nouvelle ligne Dunvegan ne sera qu'à 480 milles d'un port du Pacifique ouvert toute l'année alors qu'Edmonton est deux fois aussi éloignée de Prince Ruper par le Grand Tronc.

Les plans de la nouvelle ligne ont été approuvés par la Commission des chemins de fer le 21 novembre dernier. On espère que l'organisation de la Compagnie sera terminée à temps pour que les travaux puissent être commencés dès cet été; La ligne sera en exploitation deux ans après l'ouverture des travaux. Parmi les membres du syndicat "Pacific and Peace Railway" sont plusieurs Français d'Edmonton.

UN AUTRE RAMEAU FRANCO-AMERICAIN

LES CANADIENS-FRANCAIS AU MONTANA.

Le vaste Etat de l'Union Américaine situé au sud de notre province, le Montana, donne asile à un très grand nombre de nos compatriotes dont quelques-uns ont réussi à se créer des positions très en vue.

Voici quelques notes intéressantes sur ce rameau assez peu connu de la race canadienne-française.

D'abord quelques notes rapides sur l'état du Montana:

Le Montana est un des plus vastes états de l'Union américain, il vient immédiatement après le Texas et la Californie. La chaine des monts Rocheux partage cet Etat en deux plateaux d'inégale altitude. Celui de l'est comprenant les deux-tiers du territoire est arrosé par le Missouri et le Yellowstone, son principal tributaire, ainsi que par leurs affluents Le sol, en général, est trop sec; les pluies ne sont pas suffisantes pour que l'agriculture y prospère. La terre cependant se montre fertile partout où l'on a recours à l'irrigation; on obtient alors d'abondantes récoltes.

L'élevage du bétail constitue la principale richesse agricole du Montana qui figure au premier rang de l'Union dans la production des laines, fournissant annuellement au marché plus de 26,000,000 de livres.

Le plateau faisant suite au versant occidental des montagnes Rocheuses est plus élevé que le précédent, les montagnes Bitterroot le bornent à l'Ouest et servent de frontières naturelles entre le Montana et l'Idaho. Ces deux chaînes de montagnes Bitterroot et Rocheuses aux cimes couronnées de neige éternelles, avec leurs contreforts et les nombreux chainons qui s'en détachent et traversent l'Etat en divers sens ont valu à ce dernier l'appellation de Montana qui signifie montagneux, plein de montagnes.

Grâce aux vents chauds et humides du Pacifique qui y ont accès par le nord-ouest, le plateau occidental est fortement boisé et très propre à l'agriculture.

Les producteurs de fruits, au Montana, font des affaires d'or, et l'horticulture y est en grand honneur. Chaque année, des millions de boisseaux de pommes, poires et autres fruits sont expédiés sur les marchés du littoral atlantique et en Europe.

Les mines du Montana.

Mais le Montana est surtout renommé pour son industrie minière. Butte, la ville la plus peuplée de l'Etat, bien que sa population ne dépasse pas 40,000 âmes, est le plus grand centre minier de l'univers. Pour le cuivre seul, elle produit au-delà de 4,400,000 tonnes par année.

Nous rappellerons ici que le chiffre de la population du Montana est loin d'atteindre celui de Montréal, puisqu'on n'y compte pas 300,000 âmes. Ajoutons que le Montana renferme les plus vastes enclaves de terrains réservés aux indigènes. L'or et l'argent sont exploités dans un grand nombre de localités. Anaconda, à 27 milles au nord-ouest de Butte, possède les plus grandes fonderies du monde. On y consomme, chaque jour, nous écrit-on, "dix mille tonnes, c'est-à-dire trois cent vingt-cinq chars ou wagons de quartz! Anaconda a eu l'honneur de donner naissance à l'Union des sociétés Franco Américaines de l'Etat du Montana. C'est là, d'aileurs, que résfde le fondateur, M. Félix Serre dit St-Jean, dont nous allons biéntôt dire un mot.

Au point de vue éducationnel, le fameux système des écoles publiques neutres est fortement constitué au Montana. Missoula est le siège de l'université de l'Etat; vingt et un "high schools" en dépendent. Montana est l'Etat où les instituteurs, au nombre de douze cents, reçoivent les salaires les plus élevés. Il y a une école normale à Dillon, un collège agricole à Bozeman, et une école des mines à Butte.

Afin de soustraire leurs enfants aux influences néfastes des écoles de l'Etat et de leur procurer l'inappréciable avantage d'une bonne formation religieuse, les catholiques se sont montrés généreux; ils ont leurs écoles séparées ou confessionnelles, où l'on respire une atmosphère tout imprégnée de religion. Signalons entre autres, les académies établies dans les centres principaux, en tête desquelles figure l'Académie du Sacré-Coeur, à Missoula, c'est-à-dire au siège même de l'Université d'Etat.

En résumé, qui n'admirerait la merveilleuse activité du petit peuple du Montana, dont le chiffre de la population ne s'élevait, en 1900, qu'à 243,000 âmes, et dont l'histoire ne remonte guère au delà d'un demi-siècle?

Les Jésuites pionniers.

Les RR. PP. Jésuites ont été, au Montana, les pionniers de la civilisation, on peut dire qu'ils en furent les premiers colons. D'après "The Encyclopedia Americana". 1904, l'histoire du Montana, de 1840 jusque vers 1860, se confond avec celle des travaux des Jésuites dans cette région.

Les colons ne commencèrent à affluer au Montana qu'après la découverte, en 1861, de riches mines d'or. Le territoire fut organisé en 1864 et fit son entrée dans l'Union en 1889. Le développement considérable des voies ferrées a aussi beaucoup contribué au peuplement de cet Etat.

M. Félix Serre dit Saint-Jean, M. D. C. M., secondé par un groupe de citoyens patriotes, est le fondateur de l'union des sociétés franco-américaines de l'Etat du Montana. Nous croyons intéressant de donner quelques notes sur la carrière de ce canadien distingué.

Né à Sherrington, comté de Napiérville, le 9 mars 1864, M. Félix Serre fit ses études de Medecine et fut reçu docteur en 1889.

C'était précisément à l'époque où le Montana, pour la première fois, voyait son étoile rayonner au firmament de l'Union américaine et les feuilles publiques ne manquèrent pas de faire connaître les promesses d'avenir du nouvel Etat. M. Félix Serre dit Saint-Jean, M. D. C. M., eut sans doute confiance qu'avec sa belle intelligence et sa puissante initiative il y avait espoir d'ajouter une nouvelle page à l'histoire déjà si glorieuse de nos compatriotes dans l'immense territoire de l'oncle Sam:

Et tendant à des vents favorables ses voiles" il se rangea
"Sous le fier étendard aux plis semés d'étoiles". —Chapman

Nous le voyons établi à Anaconda, dès la fin de 1889. L'année suivante un vaste hôpital est en construction; il en devient premier chirurgien, poste qu'il occupa jusqu'en 1900.

La belle clientèle que se fit dès les premières années, M. Félix Serre, comme médecin-chirurgien, ne satisfaisait guère sa dévorante activité; son patriotisme lui inspira d'accroître l'influence, le prestige du nom français dans le succès d'entreprises financières. Et dès 1895 il organisait la "Standard Drug Company Store", au capital de cinquante mille dollars et dont il est demeuré président jusqu'à ce jour.

Le succès marqua si bien les pas de M. Félix Saint-Jean, dans ses hardies initiatives, qu'il fonda il y a une couple d'années, au capital d'un million de dollars: "The Butte and Georgetown Mining and Milling Co." Par cette gigantesque opération financière, M. Serre dit Saint-Jean réussissait à faire passer entre ses mains tous les gisements aurifères, tous les placers du comté de Deer Lodge, dont Anaconda est le chef-lieu; c'est-à-dire plus de deux mille arpents de terrains miniers d'une valeur inappréciable.

M. Félix Serre dit Saint-Jean est donc à l'heure actuelle l'une des personnalités les plus marquante dans le monde de la haute finance du Montana, mais il demeure particulièrement digne d'éloges pour avoir fondé avec le concours de patriotes zélés, l'Union des Sociétés Franco-Américaines de l'Etat du Montana.

Voici les noms des organisateurs, officiers et directeurs, de cette oeuvre éminemment patriotique.

Président, Dr. L. F. Saint-Jean, Anaconda; 1er vice-président, Wm. Marion, Frenchtown; 2ème vice-président, A. J. Violette, Missoula; secrétaire-archiviste, J. A. Lemire, Anaconda; trésorier, Wm Page, Butte; com.-ord., Ed. Chrétien, Missoula; sergent d'armes, U. Mercure, Frenchtown; directeurs, J. Fred. Petit, Butte; Frank Boucher, Butte; J. T. Lacasse, Missoula.

A M. Félix Saint-Jean qui avait accepté, pour un an, la présidence de l'Union, succéda M. F. Boucher, de Butte: et à celui-ci, M. J. F. Lacasse, de Missoula, président actuel jusqu'aux élections qui se feront prochainement. Nos frères par le sang et par la langue, du Montana, forment des groupes peu nombreux en général, mais disséminés à travers tout l'Etat, et en danger, s'ils ne se sentent fortement unis, d'être noyés par l'élément hostile et assimilateur.

Le but de l'Union est d'abord, la préservation de la langue française et le maintien des belles traditions qui ont fait, dans le passé, notre gloire et notre force; elle se propose de promouvoir les intérets des Franco-Américains dans toutes les sphères de l'activité humaine; chaque année, elle fixe la localité où se célèbrera, avec éclat, la fête Saint-Jean-Baptiste; elle encouragera la fondation d'une presse de langue française, l'enseignement de la langue maternelle, etc.

L'on a écrit dernièrement à l'un des membres les plus influents de l'Union afin d'obtenir qu'elle ait son représentant, en juin prochain, au premier congrès de la Langue française au Canada; nous sommes assuré à l'avance du succès de cette démarche, car le patriotisme de nos frères du Montana l'emportera sur leur grande modestie.

VARIETES.

LA LEGENDE DES HOHENZOLLERN.

On parle beaucoup en ce moment de la vieille et célèbre légende des Hohenzollern, à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Cette légende des plus curieuses, produit chez certains des princes allemands une angoisse superstitieuse.

En 1849, alors que le Prince royal, qui devint plus tard le fondateur de l'empire d'Allemagne, commandait l'armée d'opérations envoyée dans le pays de la Bade pour y réprimer la révolution, sa curiosité fut piquée par la réputation d'une devineresse.

La sorcière opérait en promenant un crayon sur une série de chiffres disposés en rond et ses réponses se composaient des chiffres sur lesquels le crayon s'arrêtait.

—En quelle année, lui demanda le Prince, l'empire d'Allemagne sera-t-il constitué?

La sorcière écrivit le millésime de l'année courante, 1849, puis successivement au-dessous du 9, les chiffres sur lesquels son crayon s'arrêtait. A la surprise du Prince, c'étaient, disposés verticalement, les chiffres mêmes du nombre 1849; ils formaient le tableau suivant:

1849
1
8
4
9

—Ajoutez ces chiffres, et vous aurez la date de votre couronnement, lui dit la pythonisse.

L'addition donna 1871.

—A quel âge mourrai-je? fut la seconde question du prince.

La pythonisse écrivit 1871, puis renouvela les mêmes recherches réelles ou apparentes. Elle forma, par le même procédé que nous venons de décrire, le tableau suivant:

1871
1
8
7
1

Ajoutez ces chiffres, entendit une seconde fois le prince, et vous aurez la date de votre mort.

—L'addition donna 1888.

—Quand l'empire d'Allemagne sera-t-il détruit? fut la troisième question du prince.

Comme elle l'avait déjà fait deux fois, la devineresse écrivit le dernier nombre obtenu, 1888, puis au-dessous le même nombre en ligne verticale, formant ainsi le tableau suivant:

1888
1
8
8
8

—Ajoutez ces chiffres, et vous aurez la date de la chute de l'empire d'Allemagne.

Le prince trouva 1913.

Telle est la curieuse légende que se transmettent, depuis le milieu du siècle dernier, les membres de la famille impériale de Prusse.

Deux fois la prophétie s'est vérifiée; c'est en 1871 que Guillaume 1er a été couronné empereur d'Allemagne et c'est en 1888 qu'il est mort. Aussi est-ce le coeur serré que certains des membres de la famille impériale voient arriver la troisième échéance dont les menaces de guerre récentes d'une part et le socialisme envahissant de l'autre, ne seraient pour eux que les prodromes inquétants.

LE JARDIN DU NORD-OUEST

Le R. P. J. Giroux, O.M.I., qui vient d'être nommé missionnaire colonisateur pour les régions d'Athabasca et de la Rivière La Paix, nous prie de publier l'appel suivant en faveur de la colonisation canadienne-française de ces régions:

La vallée de la rivière La Paix, "the Wonderful Peace River" comme disent les anglais, est située entre les 55ème et 59ième degrés de latitude et les 113ième et 120ième degrés de longitude.

La Rivière La Paix offre de grands avantages aux fermiers, aux éleveurs et aux spéculateurs. C'est une immense contrée qui s'ouvre à la colonisation où vous pourrez, avec du courage, de l'énergie et de la persévérance, arriver à une honnête aisance. Déjà plusieurs colons y ont réussi à merveille.

Impossible de vous en faire aujourd'hui une description exacte. Je me contenterai de vous dire qu'il y a d'immenses prairies sur les côtes de la rivière la Paix que voyageur peut se fatiguer à contempler.

Si vous avez une bonne vue vous découvrirez des chevaux dans la plaine à 10, 15 et 20 milles de distance. Ces prairies sont entrecoupées de magnifiques lisières de bois, formées d'épinettes, de liards, de bouleaux, de saules. Déjà plusieurs catholiques sont groupés près de Dunvegan.

Ces terrains sont ouverts pour les colons à qui le gouvernement fédéral les donne gratis. Pour devenir possesseurs vous n'avez qu'à payer votre entrée de terre, $10.00 seulement pour le tout. Ensuite remplir les conditions des homesteads, résidence 6 mois par année, bâtir une maison, cultiver 30 acres, et on vous donne la patente sans débourser davantage.

Ce sont des terrains qui méritent réellement l'attention des Canadiens-français. Compatriotes, pourquoi n'y viendriez-vous pas former des paroisses canadiennes-françaises?

Vous surtout qui voulez vous diriger vers les Etats-Unis, si vous avez une grosse famille, vous pourrez vous choisir une demeure pour vous et établir vos enfants à vos côtés. Les terres sont libres chez nous. Il n'y a que deux sections par canton, réservées pour les écoles. Le gouvernement fédéral a fait un traité avec les sauvages en 1899 et il n'y a pas eu de réserves autre que celles des compagnies de chemin de fer.

Le blé, l'avoine, l'orge viennent très bien, en certains endroits s'il y a eu des gelées, parfois en d'autres les gelées sont rares. Ainsi à Grouard, à la Mission catholique, depuis 17 ans, nous n'avons eu de gelée que deux fois seulement. Le blé rapporte 40 à 50 minots par acre. Plus tard je vous parlerai des différentes parties de la Rivière la Paix, du produit de chaque grain en différents endroits. Je conserve au Bureau d'immigration, 306, rue St-Antoine, Montréal, des échantillons de grain. Les légumes réussissent à merveille et mûrissent dehors, tels que melons, citrouilles, blé d'Inde, etc., etc. Je n'ose vous donner les chiffres de la récolte des patates ou du poids obtenu des citrouilles, ce qui vous semblerait incroyable.

Ce qui revient à dire qu'avec du travail, de l'énergie, un peu d'expérience, le résultat de la culture a été plus que consolant, et nous pouvons comparer nos résultats obtenus sur différents points de vue avec les autres provinces soeurs:

Un colon de la Rivière La Paix, M. T. A. Brick, a déjà obtenu un premier prix à l'exposition de Chicago.

Mais n'allez pas croire qu'en arrivant chez nous vous trouverez les mets tout préparés; vous aurez à vous créer une situation; à vous bâtir, en un mot à être colon. Mais avec $1,500 vous vous mettrez chez vous.

Des informations spéciales pourront être données chaque jour au bureau jusqu'au jour fixé pour la première excursion vers la Rivière la Paix. Un prêtre colonisateur accompagnera les excursionnistes.

A moins d'annonces contraires je serai au bureau à la disposition des colons et de ceux qui désirent prendre des renseignements sur le district d'Athabaska et la Rivière La Paix où j'ai eu la consolation de passer près de 16 ans et de visiter en différentes occasions.

J. B. H. GIROUX
Missionnaire colonisateur d'Athabaska et de la Rivière la Paix, province d'Alberta.
Bureau: 306, rue St-Antoine, Montréal.

LES ELECTIONS EN COLOMBIE ANGLAISE.

Victoria, B. C., 6. — Les élections provinciales qui auront lieu le 28 mars, seront comme les dernières, —24 nov. 1909— basées sur le programme de la construction des chemins de fer. Sur quarante-deux membres à la Chambre, trente-neuf sont en faveur de M. McBride. Avant les élections de novembre 1909, l'opposition comptait treize membres, mais comme les libéraux se sont opposés au projet du Canadian Northern, un seul libéral fut élu.

Ce douzième parlement n'a tenu que trois sessions et à droit à une autre, mais le gouvernement a décidé de soumettre le projet de garantie provinciale de près de 800 milles de nouvelles lignes, à la décision des électeurs.

Il n'y aura pas d'augmentation dans la représentation et l'élection sera faite selon la présente liste des électeurs.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE JAMES

Une nouvelle route pour les produits de l'Ouest. — Ce qu'en dit l'hon. R. Lemieux.

Dans la discussion sur l'immigration, qui vient d'avoir lieu à la Chambre des Communes, l'hon. M. Rogers, ministre de l'Intérieur à qui le Dr. Clarke demandait de fournir de nouveaux débouchés aux produits des immigrants de l'Ouest, a parlé du chemin de fer de la baie d'Hudson.

La vision de M. Rogers s'étendait au-delà des quelques cinq cents milles de voie de ce chemin de fer et au-delà même de la grande mer canadienne qui porte le nom de baie d'Hudson.

Comme la baie ne gèle jamais au large, il prévoit qu'on pourrait tenir les ports de Churchill ou de Nelson ouverts toute l'année, au moyen de brise-glace et, pour tenir lieu du passage nord-est, par le détroit d'Hudson, praticable seulement pendant quelques semaines, il prévoyait la création d'un autre port, sur la côte est de la baie, dans l'Ungava, d'où une autre ligne de chemin de fer transporterait les produits de l'Ouest jusqu'à un port de la côte du Labrador.

Ces prévisions passablement fantastiques, puisqu'elles comportent une ligne de chemin de fer traversant l'Ungava dans sa plus grande largeur et aboutissant à un port du Labrador terreneuvien, fermé par les glaces six mois de l'année, ont été ramenées à quelque chose de plus plausible, de plus pratique, par l'hon. M. Lemieux, qui a démontré que le chemin de fer de la baie James dans la province de Québec, serait le débouché naturel du trafic du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Le chemin de fer de la baie James, aboutissant à Montréal et à Québec, traversant un pays propre à la colonisation et à l'exploitation forestière et minière, serait plus court, pourrait avoir un trafic local rémunérateur et, en somme, fournirait une route plus économique que le chemin de fer projeté de l'Ungava.

Voici le texte des remarques de l'hon. M. Lemieux, à ce sujet, reproduit du Hansard, 1911-1912, éd, française:

"Je m'étonne des déclarations du ministre au sujet du chemin de fer de la baie d'Hudson. Autant que nous sachions, la traversée du détroit n'est possible que pendant deux mois et demi à trois mois de l'année. Cependant, l'honorable ministre déclare que nous aurons trouvé la solution du problème du transport lorsque nous aurons construit le chemin de fer de la baie d'Hudson, de Le Pas à Nelson ou à Churchill, ainsi qu'une voie ferrée sur l'autre rive de la baie jusqu'à un port du Labrador.

"Cela fait surgir la question de la construction de ce qu'on appelle communément le chemin de fer de la baie James. Lorsque mon honorable ami parle du chemin de fer du Labrador, est-ce à dire que cette division du chemin de fer de la baie d'Hudson viendrait aboutir à la côte du Labrador.

"La route la plus populaire et la plus réalisable partirait de la tête de la baie de James, longerait la rivière Nottaway, se raccorderait quelque part au Transcontinental et se rendrait directement à Montréal ou à Québec. Ainsi serait résolu le problème du transport des produits de l'Ouest toute l'année durant.

"L'autre jour, j'ai causé avec le capitaine Bernier, qui m'a appris qu'il y a au ministère de la Marine des rapports constatant que Fort Nelson est le plus accessible d'un bout à l'autre de l'année et qu'il nécessiterait très peu de travaux. Le ministre des Chemins de fer et Sir Lomer Gouin ont fait observer dernièrement que ce qu'il y a à faire pour résoudre le problème du transport lorsque le détroit d'Hudson n'est pas libre, c'est de construire la voie ferrée de la baie de James de la tête de cette baie jusqu'à Montréal ou Québec. Elle n'aurait que 500 milles de longueur et traverserait un beau territoire, riche en minéraux et en essences forestières, et offrant de bonnes terres arables, puisqu'il est le prolongement de la fameuse zone argileuse de l'Ontario."

POUR EVITER LES FEUX DE PRAIRIE.

Les chemins de fer devront entretenir une ligne de protection contre le feu le long de leurs voies.

Ottawa, 5. — Pour empêcher les étincelles provenant des locomotives d'allumer des feux de prairies, la Commission des Chemins de fer vient de publier un nouveau règlement concernant les précautions à prendre contre le feu. Ce règlement s'applique à tous les chemins de fer faisant le trafic dans l'Alberta et la Saskatchewan.

L'ordre pourvoit à ce que tout chemin de fer, sujet à l'autorité législative du Canada, et faisant le trafic dans l'Alberta et la Saskatchewan, à partir du premier août prochain, entretienne de chaque côté de ses voies ferrées, dans ces deux provinces, une ligne de protection contre le feu, située à pas moins de trois cents pieds du centre et consistant en une bande de terre labourée de pas moins de seize pieds de largeur.

Une pénalité de $25, en plus des dommages civils, est imposée à tout employé de la compagnie qui laisse les barrières ouvertes ou coupe des clôtures, faisant ainsi encourir des dangers aux bestiaux.

La Commission ordonne aussi que toutes les locomotives soient pourvues avant le 31 décembre 1913, de cendriers empêchant les cendres de tomber sur la voie.

LES RELIGIONS D'AMERIQUE.

Des statistiques officielles établissent qu'en 1890, sur 62 millions d'habitants que comptaient les Etats-Unis, il y en avait 20,500,000 qui déclaraient avoir une religion. En 1906, le nombre des croyants s'élevait à 32,900,000 sur une population totale de 84,200,000 habitants, passant ainsi de 32 à 39 pour cent. On s'étonnera peut-être que, dans un pays comme l'Amérique où le sentiment religieux est presque aussi vivace qu'en Angleterre, la proportion des mécréants apparaisse si forte. Mais il faut savoir qu'on n'y tient comme affiliés à une secte religieuse que les personnes adultes; au-dessous de douze ans les enfants ne comptent pas, et ils sont environ 25 ou 30 millions qu'il convient de défalquer de la masse incroyante. Parmi les 32 millions d'Américains qui professent une religion il y en a 3,000,000 dont les statistiques ne font pas connaître le sexe; les autres se répartissent ainsi: hommes 43 pour cent, femmes 57 pour cent. Leurs diverses confessions ou communautés sont au nombre de 186, dont 164 protestants. Il y a en Amérique 20,200,000 protestants, parmi lesquels 5,700,000 méthodistes, 5,600,000 baptistes et 2,100,000 luthériens. Les catholiques sont 12,079,000; en 1890 ils n'étaient que 6,200,000. Aucun autre groupe religieux n'a fait autant de progrès.

LES LIMITES DU MANITOBA.

Le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson a cent milles des frontières.

Ottawa, 5. — Hier soir, le premier ministre a donné un avis des résolutions au sujet de l'extension des limites d'Ontario et Québec. Ces limites sont pratiquement les mêmes que proposées par le gouvernement Laurier. Les limites d'Ontario s'étendent du point des limites à l'est du Manitoba, au nord et à l'est jusqu'à la baie d'Hudson, à peu près 100 milles au sud-est de Nelson, le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

LES HABITANTS DES ILES DE LA MADELEINE.

Ils recevront désormais les nouvelles mondiales que leur transmettra, par la télégraphie sans fil, le gouvernement canadien.

Ottawa, 6. — Les trois mille Canadiens-français habitant les Iles de la Madeleine, qui sont la moitié de l'année sans communications avec le monde, vont recevoir bientôt les nouvelles mondiales qui seront transmises par le gouvernement par la télégraphie sans fil.

Le Postmaster général a annoncé que le gouvernement vient de s'entendre pour envoyer chaque semaine, aux habitants des îles, par la télégraphie sans fil, une centaine de mots résumant la situation mondiale. Un message sera envoyé tous les samedis et une copie remise aux ministres du culte, qui en donneront lecture le dimanche à leurs ouailles.

Les habitants de ces îles sont absolument séparés du reste du monde pendant six mois de l'année, a déclaré le directeur des postes, et les nouvelles du gouvernement serviront à deux choses: elles les tiendront au courant des affaires mondiales et les obligeront à fréquenter les églises, au moins pendant six mois de l'année.

Le service commencera samedi prochain et coûtera 450 dollars annuellement.

CAUSERIE RURALE

L'ETABLE.

Si la bonne alimentation et les bons soins sont les deux premières conditions du succès en industrie laitière, je puis dire, sans crainte de me tromper, que le bon logement de la vache en est la troisième. La bonne étable est économique et profitable, la mauvaise est une source de pertes, et de ruine.

L'étable doit être de grandeur convenable, bien éclairée, bien ventilée et proprement tenue.

DE L'ESPACE.

Chaque vache adulte réclame environ six cents pieds cubes d'air pour respirer à l'aise. Il est donc important pour utiliser la surface, d'avoir de l'espace entre le plancher et le plafond; dix pieds me semblent convenables et devraient être accordés dans la plupart des cas. Dans une étable de 30 x 36 et six pieds de haut, dix vaches seraient à l'étroit, tandis que dix-huit seraient à l'aise, si cette étable avait dix pieds en hauteur.

Les allées doivent être d'accès facile; les compartiments doivent avoir trois pieds à trois pieds et demi de largeur pour chaque vache suivant la taille. La longueur peut varier davantage. Il convient que le pontage entre la crèche ou mangeoire et la dalle ou allée des fumiers, soit suffisamment long pour que la vache s'y maintienne debout, dans une position naturelle et non gênée mais pas davantage.

DE LA LUMIERE.

Une chose généralement trop peu comprise et pourtant essentielle à la santé du troupeau, c'est l'éclairage. Donnez de la lumière vous n'en donnerez jamais trop.

Placez vos fenêtres de telle sorte que la lumière entre de partout et que le soleil ne puisse paraître au firmament sans venir égayer l'intérieur. La lumière et le soleil sont aussi nécessaires à la santé des animaux qu'ils sont indispensables à la croissance et à la vie des plantes. Chaque cent pieds de surface devrait avoir 4 pieds carrés vitrés.

LA VENTILATION.

Il est admis aujourd'hui par tous les éleveurs de bétail que l'air renfermé empoisonne, tue et qu'il ne peut vivre d'animaux en santé dans une étable sans ventilation.

On peut ventiler d'après King Rutherford, ou autres, mais il est indispensable de renouveler constamment l'air de nos étables, c'est-à-dire, en chasser l'air impur par l'introduction d'air frais et pur.

LA PROPRETE.

La propreté doit régner partout où l'on désire la santé. Dans l'étable pas de coins sales ni en haut, ni en bas.

Combien de cultivateurs soignent leurs vaches tout l'hiver sans penser que le fond des mangeoires recèle tous les déchets qui y pourrissent et communiquent leur "agréable parfum" aux aliments que l'on y met. C'est une cause de maladie fort commune; le dégoût et la perte d'appétit. Avant de donner la ration enlevez les déchets, nettoyez souvent la crèche.

L'abreuvoir trop souvent est fort négligé et ne contient pour tout breuvage que de l'eau impotable et croupissante.

La vache doit avoir à sa disposition de l'eau fraîche et pure, renouvelée au moins tous les vingt-quatre heures. Et renouveler n'est pas synonyme d'ajouter, ce n'est pas en ajoutant de l'eau pure à l'infecte boisson qui fermente au fond de l'auge que l'on rendra celle-ci meilleure, mais bien au contraire, celle-ci corrompra celle-là.

Du plancher, on doit enlever les fumiers tous les jours au moins et même plusieurs fois par jour. Il ne faut jamais laisser les fumiers en tas dans un coin ou un autre de l'étable, pas même pendant les jours froids sous le fallacieux prétexte que ça réchauffe l'atmosphère. Vos vaches souffriront moins d'une températuare un peu basse que des gaz qui se dégagent du fumier en fermentation. Les litières aussi doivent être renouvelées chaque jour.

Les lambris doivent être blanchis à la chaux, tous les automnes ainsi que le plafond. Il faut aussi souvent épousseter, car sans cette précaution à tous les angles, poutres, solives, etc., s'attachent des toiles d'arraignées, fils de poussière ou se développent des millions de microbes, dangereux pour la santé de votre troupeau et même de votre famille, si vous faites la traite de vos vaches en hiver.

La propreté consiste encore à ne pas confondre l'étable avec la ménagerie. Les chevaux peuvent seul cohabiter avec les vaches. Les porcs doivent être à la porcherie, les poules au poulailler, ces animaux seront mieux chez eux et vous gagnerez à leur offrir des logements convenables sous tous les rapports.

Mettez en pratique tout ceci, vous y trouverez profit.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

UNE INVENTION BIEN MODERNE.

C'est le cinématographe: Il rassemble autant de monde que les pièces les plus heureuses et pourtant les spectateurs qu'il réunit ne goutent pas ce plaisir de se voir et de s'examiner les uns les autres qui est un des plus sûrs attraits du théâtre. Ici la salle est obscure. Soudain, sur la toile blanche de l'écran, surgissent des images grises ou même colorées, un paysage vibre et s'éclipse, des personnages se succèdent et se poursuivent avec un emportement si vertigineux qu'on croirait, en les regardant, subir un cauchemar, si l'on ne se souvenait pas qu'on est là pour connaître un divertissement nouveau. Mais qu'il s'agisse d'une scène ou d'un paysage, c'est toujours la même trépidation. On nous dit qu'elle vient d'un défaut de la machine. Non pas.

Comme les visions qu'on a en chemin de fer, comme le style saccadé des dépêches, comme les sonneries impérieuses des téléphones, ce spectacle est inquiet et fiévreux. Il traduit, lui aussi l'immense maladie nerveuse de l'âge moderne. D'autres époques auront laissé dans les profonds miroirs de l'histoire des images calmes et magnifiques. Celle qui restera de notre temps aura quelque chose de tremblé. Toute notre vie sursaute. Agitée jusque dans ses plaisirs, elle ignore la jouissance, puisqu'elle ne connait plus la lenteur.

Nous semblons vivre poursuivis. Ainsi, au moment même où nous croyons nous reposer et nous délasser en regardant des images, ces images aussi ont la fièvre, et fatiguent nos yeux de leurs pulsations fréquentes. Les formes augustes de la terre paraissaient devoir rester à jamais exemptes de notre agitation. Grâce à l'invention nouvelle, il n'en est rien; nous semblons leur avoir donné notre mal. Nous voyons les paysages trembloter et les montagnes elles-mêmes, qui semblaient mises et appuyées contre le ciel comme d'éternels exemples d'immobilité et de paix, bougent, vacillent, s'effarent.

Ce sont pourtant des images nouvelles que ce spectacle nous donne, et bien qu'elles paraissent avoir été brutalement arrachées aux pays qu'elles représentent, bien qu'elles soient jetées sous nos yeux comme ces liasses de billets qu'un comptable compulse et vérifie avant de nous les remettre, on trouve une sorte de poésie cahotée et bizarre à saisir si brusquement, en quelques instants, des aspects divers du monde. Tandis qu'on regarde sur la toile les ravins des montagnes Rocheuses, ou les banquises de l'extrême Nord, on pense qu'au même moment ces endroits existent loin de nous, et offrent leur flanc à l'aurore ou au clair de lune.

Les découvertes de la science procurent à notre curiosité des moyens merveilleux; elle ajoutent à la puissance de notre regard et lui prêtent une force et une acuité prodigieuses. Que de visions le cinématographe pourrait nous offrir: les sauts et les détentes des bêtes sauvages dans la profondeur de leurs forêts, les oiseaux tapis dans leurs nids, les grandes chasses, ou mieux encore la vie cuirassée, les heurts et les combats des insectes, les travaux des abeilles, tout ce que nous frôlons sans le connaître, toutes les féeries du réel!

Cependant, il n'en est guère ainsi et des spectacles de ce genre n'apparaissent au cinématographe que timidement. Sans doute, ils ennuieraient la plus grande part des spectateurs, qui ne sont pas préparés à s'y intéresser. Les hommes n'ont point pour la nouveauté un goût aussi vif qu'on le prétend; elle ne trouve pour ainsi dire pas de place en eux qui l'attendent. Ils n'apprécient le plus souvent dans une invention que d'autres moyens de mieux satisfaire un vieux besoin. Ainsi, au cinématographe, ce qui prend le plus de place et soutient tout le programme, ce sont des scènes truquées où reparaissent les vieux feuilletons, mis en oeuvre tant bien que mal, et l'instrument qui semblait devoir nous apporter de nouvelles variétés ne fait plus que nous servir de vieilles fictions. Nous espérions qu'on allait nous présenter là, sur la toile blanche, mille scènes arrachées au fond des forêts ou surprises entre les brins d'herbe; c'était toute une féerie nouvelle que nous attendions: et que voyons-nous? Une fausse Marie de Médis se pavanant parmi des figurants mal costumés, un Henri IV ou un Napoléon postiches ramenant sous nos yeux l'"imbrogolio" d'un vieux drame, et il n'est rien de plus discord et parfois de plus comique que ces pauvres scènes surannées ainsi remises en lumière par des moyens qui semblaient si peu faits poar les traduire. Parfois aussi, ce n'est pas à des ouvrages oubliés qu'on a emprunté la fable muette qu'on agite sous nos yeux. On a pillé plus haut, et nous voyons les personnages de "Notre-Dame de Paris" se démener devant nous avec une fausseté d'autant plus gênante que, sans rien nous montrer de vrai, ils n'arrivent qu'à empêcher les imaginations que nous pouvions nous faire.

On ne voit pas pourquoi les emprunts s'arrêteraient là: Eschyle, Sophocle, Euripide offrent leurs ouvrages. On pourrait faire un très joli petit Don Quichotte, débarrassé de tous les discours du chevalier, qui sont en somme si ennuyeux, et où il ne resterait que le principal: et quel plaisir ce serait de voir le pauvre héros maltraité et rossé par les muletiers. De nobles apôtres s'étaient mis en tête de divulguer les chef-d'oeuvres. N'en voilà-t-il pas le moyen? Et quelle belle chose aussi que "le Roi Lear" réduit à la mimique et qu'"Hamlet"—sans les paroles!

Tel est le caractère de ce genre de spectacle. Il menace la parole et il habite déjà les spectateurs à se passer d'elle. Si la curiosité du public, en effet, s'est d'abord retirée des livres de vers, puis des romans, pour ne plus s'attacher qu'aux oeuvres dramatiques, pour ces oeuvres mêmes cette curiosité ne comporte pas beaucoup de véritable attention. L'effort qu'on peut demander à des spectateurs est de plus en plus mince. Ils croient avoir fait beaucoup quand ils sont venus et qu'ils se sont assis, surtout s'ils ont payé leur place. Il faut qu'on les divertisse ou qu'on les apitoie sans leur imposer la moindre fatigue, et les auteurs dramatiques savent combien ils doivent, pour garder cette faveur du public, creuser et alléger leurs ouvrages.

Pourtant, quoi qu'ils fassent, peut-être cela ne suffira-t-il pas. Peut-être viendra-t-il un jour où à elle aussi la parole ennuiera. Nous n'avons que faire des paroles. Cela retarde et prend du temps. Il nous faut un drame-éclair qui nous épouvante sur le moment pour être oublié aussitôt après. Alors le cinématographe nous appelle avec ses drames à la minute et son comique précipité. L'industrie fut déjà la grande cause de la décadence des arts. Un objet n'est beau que s'il est unique, et il en était ainsi de tous ceux qu'avaient fait la main humaine.

Du moment où l'indifférence, et la rapidité des machines se sont substituées à l'amour et à la patience des artisans, tandis que l'industrie répandait partout des objets sans âme, les arts mineurs ont péri. Maintenant elle entreprend sur un nouveau domaine et veut remporter d'autres victoires. Un jour viendra peut-être où pour fournir aux spectacles qui nous seront offerts, il n'y aura plus, si j'ose m'exprimer ainsi, d'ouvrages faits à la main. Des usines subviendront aux besoins, et débiteront la farce et le drame. Notre temps a ceci de singulier que tout y est remis en question et que les plus grands changements y semblent possibles. Est-ce là ce que tu nous réserves, gracieux avenir?



CHRONIQUE LOCALE

UNE FETE FRANCAISE A EDMONTON.

Nous apprenons avec plaisir que les étudiants de l'Université d'Alberta viennent de former le projet de donner prochainement au public de la capitale une soirée dramatique et musicale avec programme exclusivement français.

Cette tentative hardie fait honneur à notre jeune Université et à ses zélés professeurs. Nous ne doutons pas qu'elle obtienne le légitime succès auquel elle a droit.

L'idée de cette fête franco-anglaise a déjà reçu l'encouragement de la société anglaise d'Edmonton, et nous sommes sûrs que l'élite de la colonie de langue française se fera un devoir d'aller applaudir nos jeunes étudiants jouant dans une langue qui n'est pas la leur.

Nous donnerons prochainement le programme de cette fête française que de nombreuses personnes attendent avec une curiosité sympathique.

M. l'abbé Ouellette, missionnaire colonisateur pour la province d'Alberta est de retour à Edmonton pour quelque temps.

Après avoir passé quelques mois à Rimouski, M. Fiset est revenu au milieu de nous.

Mme A. Guertin, de Morinville, ainsi que sa soeur, Melle Bissonnette sont de passage à Edmonton, les invitées de Mme H. L. Williams.

Melle Drapeau, sténographe anciennement employée aux bureaux de MM. Gravel, avocats de Moose Jaw, est arrivée récemment à Edmonton. Melle Drapeau est entrée aux bureaux de MM. Cormack et McKay.

M. Tillier, de Morinville, est de passage à Edmonton.

M. J. H. Biron, ingénieur chargé de la direction des travaux que fait exécuter le gouvernement aux Grands Rapides, sur la rivière Athabasca, est de retour du Nord.

M. Biron rapporte que ces travaux, entrepris dans le but d'ouvrir un chenal à la navigation, ont été arrêtés par suite du manque de matériaux; ils seront repris dans le courant d'avril. Déjà les embarcations peuvent franchir les rapides sans effectuer de portage; dans quelques mois la traversée des rapides se fera sans aucune difficulté. M. Biron nous dit que la chasse est extrêmement abondante dans le nord cet hiver; les ours, orignaux et loups abondent dans toute la région.

Aux Rapides du Pélican les fouilles pour le pétrole continuent activement. Les ingénieurs chargés des travaux utilisent le gaz naturel pour toutes les machines perfectionnées dont ils se servent. On a bon espoir de découvrir du pétrole dans un avenir rapproché.

M. Fernin Provost, de Ste-Rose, Watford, Qué., nous écrit une lettre dont nous reproduisons volontiers les lignes suivantes:

"Après avoir visité votre province l'été dernier et avoir été l'hôte de M. Adélard Ouimet, de St-Pierre, Alberta, j'ai pu constater que nos Canadiens-français vivent très à l'aise dans cette belle région; et je me propose d'aller prochainement les rejoindre avec toute ma famille. Je tiens à remercier ici mes hôtes de l'été dernier de leur charmante hospitalité dont je n'ai pas perdu le souvenir."

Parmi nos visiteurs de la semaine signalons M. D. Girard, de St-Paul, Alta, W. O. Bray et Armand Lapierre, de Calgary, Alta.

M. L. T. A. Trudeau, de Montréal, est de passage parmi nous; M. Trudeau qui en est à son premier voyage dans l'Ouest, se déclare enchanté du pays.

Le remède Chamberlain pour le rhume a acquis une grande réputation et se vend beaucoup par suite de ses guérisons remarquables de rhumes, froids et toux. On peut compter dessus. Esayez-le. En vente chez tous les droguistes.

ST-EDOUARD, Elm Park.

A PROPOS DE LA CLOCHE.

Quelques bons catholiques de l'Alberta et même de la Saskatchewan, nous ont envoyé leur offrande pour la cloche que nous nous proposons d'acheter très prochainement. Il nous a été agréable de constater combien les Canadiens-français et les Français ont été sensibles à l'idéee de collaborer à l'achat d'une cloche sonnant ici, à la manière de celles de France ou de Québec. l'angelus et la messe, chaque jour. Nous prenons la liberté de rappeler que nous ferons graver le nom de chaque donateur sur cette cloche à condition que l'on nous envoie $1.00 par lettre composant le nom. Ceux qui voudraient ne faire graver que leurs initiales n'ont qu'à le spécifier dans leur lettre. Prière d'adresser les offrandes au R. P. E. Gaborit, R. C. Mission, Elm Park, Alta.

SYNDICAT D'ELEVAGE DE LA RACE HIPPIQUE PERCHERONNE.

Le Syndicat d'élevage de la race hippique percheronne, dont le siège social est à Mortagne, Orne., en France, et qui a pour but de faciliter les rapports entre éleveurs et acheteurs de chevaux percherons, a l'intention d'envoyer à Edmonton un secrétaire chargé de faire connaître par une conférence les grands services rendus par ce syndicat et de voir si, avec le concours d'éleveurs et de propriétaires s'occupant de l'amélioration de la race chevaline, il serait possible de former une société où non seulement les acheteurs trouveraient tous renseignements utiles à l'élevage du cheval percheron, mais où pourraient faire leurs commandes ceux qui ne peuvent effectuer le voyage de France. Dans ce cas un délégué irait dans ce pays faire leurs achats sous le contrôle du syndicat.

Pour renseignements s'adresser: Syndicat d'élevage de la race percheronne, c'o' Agence Consulaire de France, Box 619, Calgary.

Beaucoup de rhumatisants ont été surpris et ravis du prompt soulagement procuré par l'application de Liniment Chamberlain. Pas un cas de rhumatisme sur dix ne requiert un traitement interne de quelque sorte que ce soit. Ce Liniment est en vente chez tous les droguistes.

LA FLOTTE AERIENNE DE LA FRANCE.

Paris, 6. — La souscription nationale organisée pour acheter des aéroplanes de guerre à la France a été ouverte samedi par quelques grands journaux parisiens. Le "Matin", le "Journal", le "Petit Parisien" et le "Petit Journal" ouvrent leur liste avec une souscription personnelle de 5,000 francs. Vingt villes de France ont chacune acheté un aéroplane qu'elles ont offert au ministre de la guerre.

Vous jugez un homme non sur ses promesses mais sur ses actes. C'est la seule véritable épreuve. Jugé de ce point, le remède Chamberlain, pour le rhume, n'a pas de supérieur. Partout l'on parle de lui en en faisant les plus grands éloges. En vente chez tous les droguistes.

L'ORTOGRAPHE PHONETIQUE.

St-Philomenne, 7 déc., 1911.

Cher Neveu,

Je mais la min à la plume pour te dir que jé reu la lettre. Jémérais bin à allé aus-Etat, mais icite les affaires vont bin. On a changé de gouvernement et je sui sur que le piy va aitre prospère. Lesse moé te doné des nouvels de par icite. D'abord, Pierre a vandu son moulain à battrent et pis il s'es acheté une vache "Iorkeshir", c'es une bel bête. Marie a fait batiser un gros garçon la semaine darnière. La mer et lanfen se porte bin, marsi. Les chemains son bos depuy quon atele sur des travail-croche, ces bin meilleurs que les chemins dret pour l'hiverre. Les récoltes on été bones et otonne, on es pas en peine pour hivarner, je va me présenté com mère cthiver, y en a un ote qui voudrait être mère, mes y a pas de chence, jé mon afaire corect. Té catalogne son all rack sur lé antrains. Lé mitte se son pas mi dedans, Ta tenté va aller fér un tour aus-Etat cthiver, alle tamporteras du taba canayen.

Aurevoir, mon neveu ton oncle
Diogène Lalencette.

Posse cripetomme. Sy tu voé queques-un qui on besoin de navos, j'an ai dé bon a vande.

BON PIANO, NEW ART BELL, entièrement neuf, à vendre à bas prix. S'adresser boite 98, Edmonton, Alta.

SOUMISSION.

Des soumissions cachetées et marquées—sur enveloppe—"Soumission", adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au 15 mars prochain pour la construction d'un hôtel à St-Albert, Alta. Les plans et les spécifications peuvent être consultés chez M. A. Harnois, à St-Albert, Alta.

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

OMER ST-GERMAIN,
Morinville.

ON DEMANDE, INSTITUTEUR OU institutrice pour le district scolaire Overacker, 2149, Thérien, Alta. Doit pouvoir enseigner le français et l'anglais, et doit posséder diplôme de deuxième ou troisième classe. S'adresser à J. B. Adam, Denisville, Alta.

VENTE A L'ENCAN

ANIMAUX DE FERME, OUTILS ARATOIRES, MOBILIER, ETC.

Agissant d'après les instructions de M. Michael Cassady, je vendrai à l'encan, à sa ferme, quart sud-ouest, sec. 25, tp. 53, rg. 25, sur la route d'Edmonton à St-Albert, à trois milles au sud de St-Albert, le lundi, 11 mars, 1912, les animaux et articles suivants:

CHEVAUX—
1 cheval de 3 ans, pesant 1,300.
1 jument de 6 ans, pleine, pesant 1,250 livres.
1 jument de trois ans avec poulain.
2 pouliches de deux ans.
1 jument de 9 ans, pesant 950 livres.
1 jument de selle de 6 ans; un poulain de l'année; une pouliche de l'année.

BETES A CORNES. —
15 vaches à lait; quelques unes fraiches de lait, d'autres sur le point de l'être.
9 génisses de 3 ans, pleines.
10 génisses de 2 ans.
8 génisses de l'année.
11 jeunes boeufs de deux ans.
1 taureau de deux ans.

HARNAIS—
2 attelages doubles.
1 selle.
1 attelage simple pour voiture légère.

OUTILS ARATOIRES. —
1 moissonneuse Massey-Harris.
1 semeuse Massey-Harris.
1 disque Frost and Wood.
1 faucheuse, Frost and Wood.
1 rateau à foin, Frost and Wood.
1 herse à quatre sections.
2 charrues, Walking.
1 charrue, Sulky, 16 pouces.
1 charrue Gang.
1 moulin à vanner.
1 traineau de charge double.
1 chariot Bain.
1 démocrate, presque neuf.
1 traineau de promenade, presque neuf.
3 bogheis.
24 poules.
2 fournaises, 1 poèle à cuisine, tables, chaises; et centaines d'autres articles trop longs à énumérer.

CONDITIONS DE LA VENTE:—
Toute somme de $20 ou moins, comptant. La volaille devra être payée comptant.
Au-dessus de $20, crédit jusqu'au premier février 1913, sur billet donnant garantie; intérêt à 8 pour cent par année. 5 pour cent d'escompte sur les paiements effectués au comptant. La vente commencera à 10 h. 30 précises.

REPAS GRATUIT A MIDI.

H. H. CRAWFORD,
Encanteur.
Edmonton-Sud, Strathcona P.O.

Faites attention aux drapeaux rouges à la porte.

MORAN & KANE
IMMEUBLES
Boite 480 **Edifice Knox**
PRINCE ALBERT, Sask.

A NOS CLIENTS FRANÇAIS

Nous avons les meilleures listes de propriétés dans la ville et nous pouvons vous faire faire de gros profits. Notre ville se développera plus en 1912 qu'au cours des dix années passées.

Comme référence nous pouvons vous adresser à Mgr Pascal. Ecrivez en français ou en anglais.

Conservez cet avis.

Ecurie de louage et de remise —G. T. P.—
Ouverte jour et nuit.
Service de tous genres.
STANISLAS NADEAU, Prop.
Usines du G.T.P. **Calder, Alta.**

A VENDRE—UNE JOLIE RESIDENCE, avec magasin, anciennement occupe par M. T. B. Plante, appartenant actuellement à M. Jos. B. Poulin, marchand de St-Hippolyte. Prix modere, conditions faciles; tres bonne place d'affaires. Cause de vente: depart. S'adresser a M. Jos. B. Poulin, Magasin General, St-Hippolyte, Sask.

L'assortiment de tabacs canadiens en feuilles et de cigares des meilleures marques attirent toujours un tres grand nombre de clients au populaire magasin de M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper Ouest. Reparations de pipes en tous genres.

ON DEMANDE DE SUITE, POUR l'hôtel Queen, à Végreville, Alberta, une fille de salle et une fille de chambre. S'adresser au gérant de l'hôtel à Végreville.

A VENDRE, A ST-HIPPOLYTE, trois terres superbes, a des conditions faciles et avantageuses. St-Hippolyte est une belle paroisse de langue francaise tres bien organisee. Pour renseignements s'adresser a MM. Legault et Lngris, St-Hippolyte, Sask.

ON DEMANDE UNE CUISINIERE et une fille de cuisine pour restaurant. S'adresser au No. 429, avenue Kinistino.

A VENDRE, A CHAUVIN, UNE maison de pension de douze chambres bien meublées. Sur le même lot il y a une glacière et un bon puits. Conditions faciles et avantageuses. S'adresser à M. André Poirier, Chauvin, Alta.

ON DESIRE LOUER, A FERMIER demeurant entre North Edmonton et Fort Saskatchewan, deux ou trois acres de terrain propre à la culture du blé. Le fermier aurait à faire les travaux de culture. S'adresser à M. Giese, Old Chef Boarding House, North Edmonton.

ACME
COMPANY
LIMITED.

CECI VOUS INTERESSE

Nous procedons a une grande vente de nos meilleurs complets pour hommes. Ces complets pour le printemps sont nouveaux et ont ete achetes recemment a Montreal. Si vous desirez acheter a des prix reduits, le meilleur complet d'Edmonton, venez assister a cette vente.

Voici quelques occasions

Quantite	Description	Prix reg.	Prix special.
4	..a rayures vertes et brunes.	$23.	$12.95
5	Complets de tweed	$27.	$14.95
2	Etoffes "diagonales"	$23.	$12.95
5	Pardessus col "college"	$24.	$14.95
1	Pardessus	$25.	$14.95
5	Pardessus en tweed gris	$23.	$14.95
3	Complets de lainage	$24.	$12.95
2	Pardessus, col militaire	$27.	$19.95
4	Complets, poivre et sel	$22.	$14.95
2	Complets en serge	$30.	$18.95

PREMIER ETAGE.

Nous avons des vendeurs parlant francais a tous les etages.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, connaissant les deux langues. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", 49 Avenue Howard.

$50.00 DE RECOMPENSE A QUI fera retrouver cinq chevaux perdus dans la région de Duvernay; une jument brune de 9 ans, avec pouliche; une jument grise de 2 ans et un étalon blond de 3 ans. S'adresser à M. Théroux, Duvernay, Alta. Alta.

ON DEMANDE UNE CUISINIERE et une fille de chambre, doivent être de religion catholique. S'adresser à M. F. Adams, Camrose, Alta.

AUX PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES.

Nous venons d'ouvrir un atelier de réparations pour automobiles; nous garantissons toute réparation et nos prix sont modérés.

Notre spécialité est la réparation d'autos et de magnetos de toute marque. Ces réparations sont effectuées par deux ouvriers experts.

SCHILLER & LACROSSE.
815 Troisième rue,

TERRES A VENDRE, DANS LES meilleures régions, à proximité des chemins de fer, à des prix variant de $15 à $25 l'acre. Ecrire à Boite 894, Edmonton.

A VENDRE A ST-PAUL DES METIS, une demi-section de terre patentée, 4 milles 1-2 du village; très bon marché et conditions faciles. St-Paul est une belle paroisse de langue française, très bien organisée. S'adresser à M. Ernest Cloutier, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

OLY POTVIN, AGE DE 22 ANS, n'ayant pas donné de ses nouvelles à sa famille depuis trois ans, est recherché par celle-ci. Tous ceux qui pourraient fournir des renseignements à son sujet sont priés d'écrire à M. E. D. Potvin, Box 14, Islay, Alta.

ON DEMANDE A ACHETER UN quart ou une demi-section près du townsite enregistré de Dunvegan. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", Boite 98, Edmonton.

ON PAIERA UN BON SALAIRE A une personne de langue française voulant s'occuper de la vente d'immeubles. S'adresser à MM. Sloan and Lay, 650, Première rue, Edmonton.

CREDIT FONCIER F. C.
CAPITAL $7,718,133,76
FONDS PLACES plus de $35,000,000

ARGENT POUR LES FERMIERS

AUX TAUX COURANTS LES PLUS BAS. - PROMPTE ATTENTION
AUCUNE COMMISSION N'EST DEMANDEE

Agents locaux dans tout le Dominion

S'adresser a
G. H. GOWAN, Gérant, EDMONTON

COMPATRIOTES DE L'OUEST.

Vous qui aimez a fumer du tabac canadien naturel, tel que vous en faisiez usage en province de Quebec, **fumez nos tabacs garantis purs.**

Nous ne vendons que des tabacs de premiere qualite et a 20 pour cent meilleur marche que vous payez ailleurs. Si votre marchand ne veut pas vous en fournir, ecrivez-nous et nous vous dirons ou vous en procurer.

Nos tabacs sont vendus en feuilles, en menottes ou coupes, (haches) en paquets de 1-12 de livre jusqu'a une livre. Echantillon envoye gratis sur demande.

LA CIE DE TABAC DU COMTE DE MONTCALM, ST-ESPRIT, P. Q.

TELEPHONE 1747.

La plus ancienne maison d'Alberta.

JACKSON BROS.

Joalliers et Horlogers experts.

Jasper E,, **Edmonton, Alta.**

Nous emettons des licenses de mariages.

N'OUBLIEZ PAS

que nous sommes toujours prets a vous faire connaitre nos bas prix pour toutes sortes de bois de construction, lattes, bardeaux et chaque chose necessaire pour l'edification d'une maison. Venez a nos cours examiner nos entrepots avant de vous decider a construire. Nous croyons pouvoir vous donner satisfaction.

D. R. FRASER COMPANY, LIMITED.
201 Ave. Namayo, Edmonton, Alta.
Telephones: .... Cours et Bureaux, 1630; Cours et Scieries, 2038.

Les annonces du Courrier donnent des résultats

Hon. P. Ed. Lessard, President — **A. Boileau,** Secretaire. — **Leo Savard.** Tresorier.

IMPERIAL AGENCIES

Courtiers en tous genres. Agents financiers.

Assurances—Vente et achat d'immeubles.—Proprietes de ville et de campagne.
Edifice de la Banque Imperiale — Telephone 4322.

EDMONTON, ALTA.

BANQUE D'HOCHELAGA

EDMONTON, ALTA.

Capital autorise $4,000,000 — **Capital Paye $2,500,000** — **Capital Reserve, $2,500,000**

Escompte les billets de commerce.
Alloue l'interet, au plus haut taux courant, sur les depots de $1. et plus faits au Departement d'epargne. Tous depots peuvent etre retires a volonte, sans avis.
Vend des "Money Orders" et des traites sur les pays etrangers.
Emet des Mandats de Voyage et des Lettres de Credit Circulaires, pour les voyageurs, payables par ses Correspondants dans toutes les parties du monde. Ces Mandats et Lettres de Credit Circulaires sont emis directement par la succursale d'Edmonton, et peuvent etre livres sur demande sans aucun delai

BUREAUX: Coin Jasper et 3eme rue. — **ALEX. LEFORT, Gerant.**

A l'Epoque de la Croissance

LES JEUNES FILLES ONT BESOIN D'UN BON TONIQUE

La période de croissance et de développement requiert pour la jeune fille des soins vigilants et un régime réconfortant qui favorisent son évolution vers l'âge adulte. De cette période de transformation dépendent la santé future et le bon fonctionnement de l'organisme.

Le régime alimentaire régulier ne suffit pas aux besoins de la constitution surmenée par la croissance. Le sang a besoin d'être enrichi pour fournir aux nerfs, aux muscles et aux os leurs éléments essentiels; c'est le

VIN St. MICHEL

qui fournira, sous la forme la plus assimilable, la plus active et la plus agréable, la réserve alimentaire nécessaire pour prévenir ou combattre la fatigue, les troubles de la digestion et tous les malaises qui accompagnent ce changement d'état que l'on a bien justement appelé "l'âge critique de la jeune fille".

Le VIN ST. MICHEL ne desappointe Jamais.

DOSE: Un verre a vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.
DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS
MONTREAL

EASTERN DRUG CO.
Depositaires pour les Etats-Unis
14 Fulton St., BOSTON, Mass.